

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2764 - MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016

COP22

Le segment de Haut niveau a réuni quatre-vingt chefs d'Etat et de gouvernement



Evènement au sommet dans la Conférence des Nations unies sur le climat, (COP22) qui se tient à Marrakech au Maroc, le segment de Haut niveau a réuni hier, à son ouverture, quatre-vingt chefs d'Etat et de gouvernement venus des quatre coins de la terre. Parmi eux, le président Denis

Sassou N'Gusso qui a prononcé un discours devant ses pairs. Le roi Mohammed VI, hôte du sommet, a quant à lui, souligné que la Conférence de Marrakech constitue un tournant décisif dans le processus de mise en œuvre de l'Accord historique de Paris. « De nombreuses promesses

ont été faites dans de multiples conférences antérieures. Mais notre conférence aujourd'hui est celle de la vérité et de la clarté ; une conférence pour prendre nos responsabilités devant Dieu et l'Histoire, et devant nos peuples », a-t-il exhorté. [Page 9](#)

MÉDIAS/DISPARITION

Nous avons perdu Nancy



La cheffe de service Economie des *Dépêches de Brazzaville*, Nancy France Loutoumba est décédée le 14 novembre au CHU de Brazzaville, des suites d'une longue maladie. Auprès de sa famille biologique hier l'émotion était vive parce que jusqu'à lundi 20 heures, au moment où l'irréparable s'est produit, elle ne s'attendait pas au pire. Nancy nous manquera. Nous, la grande famille de la presse et des médias. Elle nous manquera parce qu'elle était, par-delà son métier qu'elle exerçait avec rigueur, une personne au sens élevé du Vivre Ensemble. Nous sommes en pleurs. [Page 4](#)

SINISTRE À NGOMBÉ

Les installations de la société IFO ravagées par un incendie



Les locaux de la société Industrie forestière de Ouessou (IFO), filiale du groupe international Danzer, basée dans la localité de Ngombé, département de la Sangha, ont été dévastés par un incendie survenu au milieu de la nuit de lundi à mardi.

Selon des témoins joints sur place, les pertes matérielles causées par cet incendie d'origine encore inconnue s'estimeraient à plusieurs milliards de Francs CFA. Mais la plupart des services de la société devraient reprendre le travail dès ce mercredi matin, assure-t-on. [Photo 4](#)

DETTE SOCIALE

Des syndicats pointent la responsabilité du ministère des Finances

[Page 5](#)

DIABLES ROUGES

Pierre Lechantre limogé



Le contrat du Français Pierre Lechantre, nommé sélectionneur du Congo en janvier pour une durée de 28 mois, a pris fin ce mardi, après 11 mois seulement, selon un communiqué de la Fédération congolaise de football.

La défaite de samedi dernier face à l'Ouganda (1-0), en éliminatoires du Mondial 2018, a sans doute été de trop pour les sportifs congolais qui ont encore à travers leur gorge l'élimination de leur équipe nationale de la Coupe d'Afrique des nations qui se jouera en janvier prochain au Gabon voisin. Le successeur de Claude Le Roy n'a pas vraiment connu des heures de gloire avec les Diables rouges. [Page 16](#)

ÉDITORIAL

COP 22

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

COP 22

Ce qu'il convient de remarquer, alors que la COP 22 touche à sa fin et que les chefs d'Etat africains élèvent la voix pour mieux se faire entendre de la communauté des nations, c'est que le Congo constitue un exemple dont les grandes puissances, toujours prompts à donner des leçons de bonne gouvernance aux pays émergents, feraient bien de s'inspirer. Notre nation est en effet la seule, à notre connaissance, qui ait fait du ministre chargé de mettre en valeur ses ressources naturelles le numéro deux de son gouvernement.

Henri Djombo, qui connaît parfaitement la problématique de la protection de l'environnement et qui a participé à toutes les COP précédentes, vient directement derrière le Premier ministre dans la liste des membres de l'équipe ministérielle rendue publique par décret présidentiel le 30 avril dernier. Il a, de plus, rang de ministre d'Etat, ce qui place de facto l'agriculture, l'élevage et la pêche dont il a la charge en tête de liste des objectifs à atteindre dans le cadre de la politique de « rupture » fixée par le chef de l'Etat.

Si les « Grands » avaient deux sous de bon sens, voire même d'intelligence politique, ils imiteraient le Congo et enverraient ainsi un signal fort à l'ensemble de la communauté internationale. Aux discours aussi vides que prétentieux et ampoulés dont ils abreuvant les médias avec l'espoir de se faire un nom dans l'Histoire, ils substitueraient une volonté de faire, d'agir pour le bien de l'humanité qui rassurerait les peuples sur les cinq continents que compte la planète.

Ne rêvons pas cependant : il faudra encore beaucoup de temps, beaucoup d'efforts et probablement, hélas !, beaucoup de drames écologiques avant que la Chine, les Etats-Unis, l'Europe, l'Inde, la Russie et autres puissants de ce monde inscrivent l'exploitation raisonnée et raisonnable de la nature en tête de liste de leurs priorités nationales. Mais cela ne doit pas empêcher les pays modestes comme le nôtre de prouver que cette mise en valeur répond bien aux défis que le monde moderne doit affronter les yeux ouverts.

Le jour viendra où cette évidence s'imposera à tous les peuples, qu'ils soient riches ou pauvres, développés ou en voie de développement. Et, bien sûr, le plus tôt sera le mieux.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE ASSOCIATIVE

Le Réseau des leaders républicains sensibilise contre les antivaleurs

Le Réseau des leaders républicains (RLR) a organisé, le 13 novembre à Brazzaville, un séminaire d'imprégnation à l'intention de ses membres et sympathisants, sur l'histoire politique du Congo de 1960 à nos jours ; les valeurs républicaines et la lutte contre les antivaleurs.

Une cinquantaine de sympathisants venus des neuf arrondissements de Brazzaville ont participé à ce séminaire d'imprégnation, animé sur le thème : « L'histoire politique du Congo de 1960 à nos jours ; les va-

rappeler à l'assistance les péripéties qui ont précédé la période des indépendances.

L'orateur a précisé que pendant cette époque, étant encore sous la domination française, le Congo, notamment sa capitale Brazzaville, a été d'abord désignée capitale de l'Afrique Equatoriale Française (AEF).

Dans sa lutte vers l'indépendance, le pays a beaucoup milité, au point d'être proclamé République deux ans plus tôt, précisément le 28 novembre 1958, avant son accession officielle à l'indépendance, le 15

Ngouabi, Jacques Joachim Yombi-O-pangault ; Pascal Lissouba et Denis Sassou N'Guesso.

Il a ajouté que le Congo de 1960 à nos jours a suivi un parcours politique difficile, émaillé de guerres civiles.

Développant à leur tour le deuxième volet du thème, le professeur Placide Moudoudou a édifié les sympathisants du RLR sur les valeurs républicaines.

Il s'agit entre autres des valeurs de paix, d'unité, de dialogue, d'amour de la patrie ; respect des autorités et des biens publics pour lesquels



Une vue des membres du RLR lors du séminaire Adiac

leurs républicaines, la lutte contre les antivaleurs ».

Quatre orateurs se sont succédé pour développer ce thème. Le premier volet du thème portant sur « l'histoire politique du Congo de 1960 à nos jours », a été animé tour à tour par l'historien Jérôme Ollandet et le politicien Claude Ernest Ndalla.

Développant ledit sous thème, Claude Ernest Ndalla à qui l'honneur a échu en premier, a commencé par

août 1960. Le professeur historien, Jérôme Ollandet, a ajouté qu'en dehors du statut de pays indépendant, l'histoire politique congolaise de 1960 à nos jours est jonchée de mouvements populaires de contestation, d'emprisonnement et d'assassinats d'hommes politiques.

De 1960 à nos jours, a-t-il indiqué, le Congo a connu six présidents, notamment l'abbé Fulbert Youlou, Alphonse Massamba-Débat, Marien

chaque citoyen congolais doit avoir. Clôturant la série d'exposés, le professeur Dominique Diadouanina a pour sa part parlé des antivaleurs qui prennent de plus en plus des proportions inquiétantes dans la société congolaise.

Rappelons que ce séminaire a été présidé par le président d'honneur de cette plateforme associative, Privat Frédéric Ndéké.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. : (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. : (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GESTION DE LA FIBRE OPTIQUE

Une étude dévoile le potentiel du marché des télécommunications au Congo

Des cabinets d'experts mandatés par le gouvernement congolais dans le cadre du projet Cab (Central African Backbone) ont réalisé une étude économique sur les opportunités qu'offre le réseau de télécommunications. Il s'agit d'une dynamique dans le secteur de la téléphonie mobile, l'Internet et les services de la bande passante.

Les résultats de cette étude économique, portant sur « le modèle économique et financier du projet Cab », ont été présentés le 15 novembre à Brazzaville en présence du ministre des Postes et Télécommunications, Léon Juste Ibombo.

L'étude est liée à une assistance technique devant permettre au gouvernement de mieux sélectionner l'opérateur de la gestion et de la commercialisation du réseau de télécommunication en fibre optique du projet Cab.

L'objet de cet atelier de restitution, d'après Yvon-Didier Miehakanda, coordonnateur du projet Cab, est de présenter aux partenaires, -dont notamment

le ministère des Postes et Télécommunications; le ministère des Finances et le ministère du Plan-, le modèle économique qui serait susceptible d'être utilisé lors de l'exploitation et de la commercialisation de ce réseau.

« Nous avons bâti un modèle économique en faisant une étude sur les demandes et l'évolution de la demande de consommation des données Internet ; et ensuite, nous avons approfondi le modèle économique et la modélisation financière qui nous ont permis de voir quel serait le niveau de rentabilité de ce réseau », a indiqué Yvon-Didier Miehakanda.

En effet, le consortium constitué d'au moins trois cabinets a évalué le potentiel du réseau de télécoms en le chiffrant en termes de services d'offre qu'il pourrait développer. « Nous apportons une information pour permettre une meilleure décision. L'infrastructure est déjà réalisée, mais il s'agit de la mettre en œuvre et de la rentabiliser », a confié Jean-Simon Ngann Yonn, du cabinet Exécution consulting.



Lors de la restitution de l'étude économique

Le projet Cab Congo qui vise à interconnecter les différentes contrées du pays et à relier le pays avec le Gabon voisin, devait favoriser d'énormes retombées socio-économiques. Outre la diversification de l'économie congolaise, la création de plusieurs emplois et la contribution au PIB national, le projet pourra égale-

ment faciliter l'interconnexion entre les gares du Chemin de fer Congo océan (CFCO), améliorer la qualité des services dans les entreprises publiques et privées. Le coordonnateur du projet Cab, en charge de l'installation du réseau de télécommunications à haut débit, rappelle la nécessité de finaliser l'installation du ré-

seau. « Nous avons terminé les travaux de génie civil depuis plusieurs semaines et nous attendons un financement supplémentaire pour commander les équipements de transmission qui rendront le réseau opérationnel », a conclu Yvon-Didier Miehakanda.

Fiacre Kombo

BASSIN CONGO-OUBANGUI-SANGHA

La Cicos actualise ses stratégies de travail

La réunion de la 4^e phase de la plateforme de concertation régionale de la commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) s'est ouverte, le 15 novembre à Brazzaville, pour coordonner les mesures et programmes ainsi que promouvoir la navigation par voies intérieures.

En clair, l'enjeu majeur consiste à institutionnaliser et définir les cadres réglementaires des Plateformes de concertation nationales (PCN) ainsi que les Plateformes de concertation régionales (PCR), afin de mettre en œuvre les plans d'actions

stratégiques et de renforcer les capacités des acteurs pour le développement durable des ressources en eau.

« Ce dialogue entre les usagers constitue une méthodologie de mise en œuvre d'une coopération axée sur la communication dans l'exécution de nos programmes. Cela impliquera la consultation, la prise de décisions, la mise en œuvre conjointe ou le suivi et l'évaluation des différentes mesures », a indiqué Judith Enaw, secrétaire général de la Cicos.

La secrétaire générale a également rappelé à son auditoire que les Etats membres de la Cicos, au moyen de leurs Pla-

teformes de concertation nationales (PCN), sont appelés à jouer un rôle déterminant

tation nationales (PCN) sont constituées des représentants des services publics natio-

sentants des Universités. Les groupes thématiques pourront aussi être créés au sein de ces PCN.

Par contre, la Plateforme de concertation régionale jouera le rôle de coordination, d'échanges d'informations et d'expériences entre les Plateformes de concertation nationales (PCN).

La commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) reçoit les financements de plusieurs bailleurs, dont la coopération allemande à travers la Giz, de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de l'Office international de l'eau.

En 2014 par exemple, la Giz a appuyé le processus d'élaboration du chemin directeur d'aménagement et de la gestion d'eau de la Cicos.

Ainsi, tous ces acteurs y compris la Cicos œuvrent pour le développement et la hausse du taux de la desserte en eau potable, l'augmentation de la production hydroélectrique, l'essor de l'irrigation, l'amélioration des capacités de transport fluvial et l'exploitation durable des ressources halieutiques.

Enfin, le directeur général de l'hydraulique, Nicolas Labarre, s'est dit conscient des enjeux de ces travaux et demande à son auditoire à s'impliquer : « à la gestion durable des eaux transfrontalières ».

Fortuné Ibara

La commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) reçoit les financements de plusieurs bailleurs, dont la coopération allemande à travers la Giz, de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de l'Office international de l'eau.

dans la coordination des programmes et de ses mesures. Les Plateformes de concer-

naux, des ONG, des organisations de la société civile, des usagers de l'eau et des repré-



La photo de famille des acteurs de la CicosAdiac

MÉDIAS/DISPARITION

Nous avons perdu Nancy

Oui, nous tous : sa famille biologique, dont elle était la première fille, aujourd'hui éplorée et inconsolable. Auprès d'elle, ce mardi 15 novembre, l'émotion était vive, parce que jusqu'à hier 20 heures, au moment où l'irréparable s'est produit au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, elle ne s'attendait pas au pire.

Oui, nous avons perdu Nancy. Nous tous ! Nous, la maison ADIAC-Les Dépêches de Brazzaville, pour laquelle Nancy France Loutoumba Kama Nouhou, chef du Service Economie s'était tant dévouée, manquons de mots pour cette collègue de conviction.

Aussitôt était-elle engagée comme stagiaire au sein de notre rédaction de Brazzaville, dans le moment précis où nous lançions le quotidien, un certain 21 mai 2007, Nancy prenait le pouvoir en quelque sorte. Il ne fallait pas en effet longtemps pour qu'elle devienne la première jeune femme responsable du service qu'elle a dirigé avec brio des années durant.

Nancy, c'était le modèle de journaliste qui connaissait les outils du métier, parmi lesquels, évidemment, le carnet d'adresse. Le sien était bien rempli, qu'il la mettait à l'abri de désagréments fréquents dans les rédactions lorsqu'il est question d'authentifier une information auprès d'une source fiable : « *S'il te plaît, Nancy, aurais-tu les coordonnées téléphoniques de ? ...* », elle esquissait un sourire, baissait le regard sur son calepin et vous le communiquait, vous délivrait si on peut dire.

De l'énergie toujours, elle en gardait pour courir les places à la recherche de l'information, se distinguait dans les nombreux reportages aux quatre coins du Congo. Jusqu'au jour où elle se rendit compte du mal qui la rongait en silence, un cancer. Le corps humain est ce qu'il est, résilient même à déprimer.

« *Je ne vais pas bien* », nous confiait-elle sans pour autant s'avouer vaincue. Parce que Nancy avait la foi en ce qu'elle faisait, en ce qu'elle était. Elle continuait, malgré tout, de donner le meilleur d'elle-même, puis, de fil en aiguille a demandé un congé pour se soigner. Cela a duré bien un moment, un grand moment, qui s'est arrêté lundi 14 novembre. Elle avait 34 ans.

Oui, nous avons perdu Nancy ! Nous, la grande famille de la presse et des médias. Et elle nous manquera, parce qu'elle était, par-delà son métier, quelqu'un de très aimable. Première fille d'un architecte accompli, Papa Dan, qui a tout notre soutien dans cette épreuve difficile, Nancy doit lui avoir emprunté son sens élevé du Vivre Ensemble.

Nous sommes en pleurs !

La Rédaction



Nancy, ton souvenir demeure éternel

Il n'existe aucun mot pour qualifier la personne que tu étais... Je me souviendrai éternellement de ton merveilleux sourire, de ta contribution qui savait réchauffer mon cœur dans des moments douloureux.

Ton courage et ton envie de vivre resteront exemplaires pour moi. Désormais, tu es une étoile de plus qui brille dans le ciel. Je ne t'oublierai jamais, Nancy ! Merci pour tout ce que tu m'as apporté, merci pour ta touche dans mes articles de presse dès le début de ma carrière aux Dépêches de Brazzaville.

Je me souviens, lorsqu'il s'agissait de faire un dossier, tu t'appliquais à fond, et tu m'entraînais. Lors des petites cérémonies de mariage et d'anniversaire, tu aimais également apporter ta touche.

J'ai beaucoup appris de toi ma petite, comme j'aimais t'appeler. Merci pour tout, notamment, le chapô d'un article de presse en économie.

Je me souviendrai de toi également pour ce qui concerne le ministère des Zones économiques spéciales. C'est toi qui m'a ouvert les portes de ce ministère. Dès qu'il y avait un appel en provenance de la tour, au 21ème étage, tu m'envoyais couvrir des audiences, jusqu'à ce que je me suis « accaparée » de ce ministère, où l'on peut y voir ta signature dans le pressbook.

Ton visage disparaît, mais on te revoit à travers tes écrits. Au tréfonds de nos cœurs, ta perte est une horreur. Tu étais quelqu'un d'extraordinaire, tu vas nous manquer aux Dépêches de Brazzaville, mais dans notre cœur tu vivras à jamais, Nancy.

Dieu donne, Dieu reprend, voilà ce que Job, cet homme dépouillé de toutes ses richesses et privé de ses enfants pouvait dire, nul doute qu'à ses yeux, au-delà des larmes, du deuil et de la cendre, il fallait bénir l'Eternel !

« *Voici, nous disons bienheureux ceux qui ont souffert patiemment. Vous avez entendu parler de la patience de Job, et vous avez vu la fin que le Seigneur lui accorda, car le Seigneur est plein de miséricorde et de compassion* », Jaques 5.11.

Avez-vous le souvenir d'une situation qui a provoqué en vous le refus de bénir Dieu ? Personnellement, j'ai connu des moments tellement durs que ma bouche restait fermée alors que Dieu me demandait d'élever la voix vers lui.

Honnêtement, notre vie est entre ses mains et c'est lui qui en dispose. Notre famille ? Chacun de ses membres, appartient à Dieu, il nous les a simplement confiés. Le reste, c'est encore Dieu, dans son infinie bonté qui nous les a donnés.

Bénir Dieu en tout temps est donc un acte de soumission totale à sa volonté, une attitude par laquelle nous l'honorons et lui renouvelons notre confiance, convaincus que le mot de la fin lui appartient.

Yvette Reine Nzaba

SINISTRE À NGOMBÉ

Les installations de la société IFO ravagées par un incendie

Les locaux de la société Industrie forestière de Ouesso (IFO), filiale du groupe international Danzer, basée dans la localité de Ngombé, département de la Sangha, ont été dévastés par un incendie survenu au milieu de la nuit de lundi à mardi.

Du fait de moyens de lutte visiblement limités dans cette petite localité, les feux ont totalement réduit en cendres le magasin central, alors que d'autres compartiments comme l'atelier d'affutage et le garage ont été brûlés en partie. Des témoins sur place indiquent que les feux ont commencé à 20 heures puis ont été maîtrisés, avant de reprendre vers 23 heures. Il a fallu une intervention de Sapeurs pompiers venus de Ouesso vers 2 heures du matin pour éteindre les feux.

Joint sur place, un agent de la société a indiqué que le service électrique de la société a travaillé cette journée de mardi afin de permettre à d'autres services de reprendre le travail à partir de ce mercredi matin. Seules la grande scierie, la scierie bois lourds et l'atelier de récupération ne devraient être en mesure de reprendre du service ce 16 novembre.

Les pertes matérielles causées par le sinistre s'estimeraient à plusieurs milliards de Francs CFA, selon des témoins sur place. L'origine de l'incendie reste encore inconnue.

La Rédaction

NÉCROLOGIE



Les familles Moyikola et Okoueret-Ngokaba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur soeur, épouse et mère Moyikola Anne Maa Kôkô, survenu le samedi 5 novembre dernier au CHU de Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial, sis 68 rue de la victoire Nkombo (derrière la Télé, point de repère site des sinistrés).

Les obsèques auront lieu, le jeudi, 17 novembre 2016 selon le programme ci après :

- 09H00 : Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville;
- 10H00 : Recueillement au domicile de l'illustre disparue, sis 68 rue de la victoire Nkombo;
- 14H00 : Départ pour cimetière privé Bouka;
- 17H30 : Fin de la cérémonie

« A Dieu nous sommes, à Lui nous retournons, Puisse le Tout Puissant recevoir en Sa Sainte Miséricorde, l'âme de la défunte »

FINANCEMENT BASÉ SUR LA PERFORMANCE

Une meilleure stratégie pour un système de santé équitable au Congo

Le Financement basé sur la performance (FBP) contribue à l'amélioration de la qualité des services de santé et de prestation des agents dans les structures sanitaires (des structures de régulation aux formations sanitaires). C'est ce qui ressort des entretiens que les Dépêches de Brazzaville a eus du 6 au 11 novembre dernier avec les infirmières, chefs des Centres de santé intégrés (CSI), les patients, les chefs de districts sanitaires et le directeur départemental de la santé de Pointe-Noire.

FBP est un mécanisme de financement par lequel les structures de santé sont subventionnées sur la base de leur performance, soit la quantité ou soit la qualité des services de santé offerts à la population.

Cette approche qui vise l'amélioration de la qualité des services et de soins de santé est mise en œuvre dans sept départements (Cuvette, Plateaux, Brazzaville, Pool, Bouenza, Niari et Pointe Noire), dans le cadre du deuxième Programme de développement des services de santé (PDSS II), projet cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale.

Dans le département de Pointe-Noire, trois districts sanitaires sont couverts par cette approche. Il s'agit des districts sanitaires de Ngoyo, de Tié-Tié et de Mvou-Mvou. La mise en œuvre de cette stratégie aura des impacts sur le personnel soignant et les patients : l'accroissement de ressources financières pour la structure de santé, une motivation à la tâche, l'accroissement des services de santé de qualité aux patients ; l'accroissement de la fréquentation des formations sanitaires, l'amélioration de la qualité des soins et la disponibilité des intrants

Pour les patients, le FBP apporte un service attractif ; une meilleure prise en charge ; administration des soins de qualité ; le renforcement de la collaboration

avec les communautés.

Selon les témoignages respectifs du chef de Centre de santé intégré Saint-Joseph, Célestin Pombellot, le chef du district sanitaire de Tié-Tié, le Dr Albert Touadi et le directeur départemental de la santé de Pointe-Noire, Jean Michel Ndzondault et bien d'autres, depuis son lancement en février 2015, les structures de Pointe-Noire sont à l'œuvre.

Cette approche commence à apporter des changements dans la prestation des services par le personnel de santé ; l'acquisition du matériel et la réhabilitation de certains équipements ; l'amélioration de l'environnement de l'aire de santé en terme de propreté ainsi que chez les patients dans les formations sanitaires.

Daina Nkouka, une patiente âgée de 25 ans, mère d'un enfant en consultation préscolaire au Centre de santé intégré Saint-Joseph explique qu'elle a découvert le CSI par l'intermédiaire de sa sœur. Elle est à sa première maternité bien qu'ayant accouchée dans un autre centre.

Appréciant la disponibilité et la qualité des agents ; la propreté et la transparence des tarifs dans ce CSI, elle a indiqué. « *Je suis mon enfant ici parce que je constate que les soins sont donnés avec beaucoup d'application. Les sages-femmes expliquent comment prendre soins au bébé et je bénéficie des conseils sur la vaccination des enfants et leur ali-*

mentation. Autre aspect qui m'a marqué dans ce centre c'est la transparence dans les prix de consultation qui sont affichés

francs. « Aujourd'hui avec le FBP, nous sentons une motivation du personnel car avant l'on lisait une négligence. Maintenant

entre les logements du personnel et l'administration. En terme de capacité d'accueil poursuit-il, le taux de fréquentation du centre



Témoignage de Daina Nkouka

dans la salle d'urgence ».

Le chef de centre de santé intégré de Saint-Joseph, Célestin Pombellot, explique par ailleurs que le financement basé sur la performance à apporter un plus au centre. Actuellement le centre connaît un changement au niveau de la tarification. C'est le cas de certains examens qui ont connu un rabais. La glycémie qui coûtait avant 2000 francs CFA a été réduite à 1000 francs. La consultation curative prénatale maternelle, coûtait 15.000 francs, elle a été réduite à 12.500

ils donnent le meilleur d'eux-mêmes pour pouvoir gagner », a-t-il. En ce qui concerne le matériel de service, le FBP a permis de bénéficier des tables banc ; d'un stérilisateur de pince ; un pèse bébé, des balances dames qui servent à suivre la femme enceinte ayant négligé les consultations prénatales afin d'avoir une idée sur l'évolution de sa grossesse. Des lits d'accouchement dont le bloc est doté de trois lits séparés de toiles et une pharmacie bien équipée. Grâce au FBP, le centre construit un mur de séparation

est en augmentation.

Le directeur départemental de la santé de Pointe-Noire, Jean Pierre Michel Ndzondault, témoigne que le bénéfice de ce financement est la motivation du personnel dans les lieux de service. « *Ce financement est une approche qui est la bienvenue car le demandeur des services, l'agent de santé et même le patient sont tous satisfaits. Il contribue tant soit peu à l'amélioration des conditions de vie de toute la communauté* », a-t-il conclu.

Lydie Gisèle Oko

DETTE SOCIALE

Des syndicats pointent la responsabilité du ministère des Finances

Quatre syndicats et partenaires sociaux se sont réunis le 14 novembre à Brazzaville, pour évaluer le niveau d'avancement du dossier relatif au paiement de la dette sociale.

Après avoir fait un constat négatif, ils ont pointé du doigt le ministère des Finances, du budget et du portefeuille public, le jugeant responsable du non-paiement de leurs droits de licenciement.

Evaluer les activités de la cellule bipartite, chargée du suivi du paiement de la dette sociale à la Caisse congolaise d'amortissement (CCA), était l'unique point débattu au cours de cette rencontre qui a réuni plusieurs syndicats.

Il s'agit des syndicats des enseignants ; ceux des agents de l'ex- Agence trans congolaise de communication (ATC) ; du syndicat des travailleurs de l'ex- Chantier naval et transports

fluvial (Cntf) ; de la coordination des travailleurs des 36 entreprises d'Etat en liquidation et Hydro-Congo, ainsi que le collectif des victimes du 14 mars 2012. Après examen et analyse du dossier, il ressort que rien de significatif et de concret n'est fait à ce jour, contrairement à ce qui était prévu par la cellule de crise, composée du ministère des Finances et des partenaires.

« *Après examen et analyse, il ressort la non-exécution des engagements liés au paiement de la dette sociale par le ministre des Finances ; la rupture du dialogue par le cabinet. Nous rendons le ministère des Finances responsables des conséquences qui en découleraient si jamais des solutions appropriées ne sont apportées au plus tard lundi 21 novembre 2016* », relève le communiqué final publié à l'issue de la réunion.

Firmin Oyé

galerie CONGO

Musée du Bassin du Congo

Présente l'exposition photo vente

du 4 novembre
au 10 décembre 2016

REGARD SUR BRAZZA



LE COLLECTIF GÉNÉRATION ELILI



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



(+242) 06 666 7065 / 05 785 6570

situé 84 Boulevard Dents Sassou Nguesso Immeuble les manguiers - Mpio dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°AFRO/028/2016

BP 06 Cité du Djoué Brazzaville CONGO

La cité de l'OMS qui abrite le Bureau Régional pour l'Afrique, est un vaste domaine foncier communément appelé « Cité du Djoué » à Brazzaville, République du Congo. Cette cité qui, abrite diverses infrastructures composées de bureaux, logements, ateliers, magasins, etc., est enrobée d'un panorama luxuriant de vastes espaces ouverts, engazonnés s'entrelaçant avec d'autres essences végétales. Ce paysage enchanteur est gagné pendant la saison des pluies par la présence des herbes sauvages et l'humidité qui y procurent des conditions idéales à la prolifération des reptiles dangereux et au développement de certains insectes qui par leurs piqûres, nuisent à la quiétude des habitants. Par ailleurs, les infrastructures existantes, maisons, collecteurs et regards sont de fait des refuges pour les insectes et rongeurs qui y trouvent des conjonctures généreuses à leur survie. Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la Santé désire, à travers le présent avis d'appel d'offres, sélectionner une entreprise chargée de la désinsectisation, la dératisation et la deserpentisation à la cité du Djoué. Le cahier des charges y afférant (avec les détails techniques) est disponible jusqu'au 25 novembre 2016, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à « L'Estate, OMS-AFRO ». Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.

Chaque offre devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :
 - une copie de l'extrait du Registre du commerce ;
 - une copie la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
 - une copie de la patente de l'année en cours ;
 - une copie l'attestation de non faillite
 - une copie de l'attestation de moralité fiscale.
 - Une copie l'identité bancaire.
- Le volet technique sera composé des éléments suivants :
 - l'expérience professionnelle ;
 - les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
 - les références des travaux similaires déjà réalisées ;
 - la méthodologie à utiliser
 - le matériel, les pesticides ainsi que les répulsifs qui seront utilisés.
- Le volet financier devra comporter :
 - les prix hors taxes des prestations mensuelles ;
 - La justification d'une assise financière suffisante pour être en mesure de faire face à toutes ses obligations vis-à-vis des tiers, de ses employés pendant au moins trois (3) mois sans devoir recourir à une avance de la part de l'OMS (la production d'un document officiel est obligatoire).

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre

administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention « Confidentiel – Désinsectisation, dératisation et de-serpentisation à l'OMS / AFRO », et sera déposée au plus tard 28 novembre 2016 à 14h00 à l'adresse suivante :

**Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo**

Une visite collective des lieux sera organisée lundi 21 novembre 2016 à 10 Heures suivant le programme ci-dessous :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N° 18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions / réponses.

Notes :
La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
Toute demande de renseignements complémentaires doit être adressée à l'adresse électronique suivante : afrgoafrobids@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)



Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Dépêches de Brazzaville

Ouvert

**DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h**



MÉDIAS

Bientôt une Radio citoyenne des jeunes au Congo

L'Unesco en partenariat avec certaines agences du système des Nations unies au Congo et le Réseau national des radios locales et communautaires sont, depuis quelques mois, en train de monter un projet de création de la première radio citoyenne des jeunes.

Cette chaîne thématique se propose de diffuser des émissions sur la citoyenneté, le vivre ensemble, les droits de l'homme et l'éducation civique. Près de vingt-six jeunes, sélectionnés sur la base des critères

de compétence, commenceront à partir du 17 novembre une formation assurée par le Réseau national des radios locales et communautaires du Congo. Cette radio aura une capacité de couverture d'environ 100 Km, et couvrira à cet effet Brazzaville et une partie du département du Pool voire la République démocratique du Congo. Ses programmes vont cibler en priorité les jeunes du Pool et de Brazzaville en raison des menaces de paix et d'instabilité sociale que vivent les populations de ces deux départements. Les partenaires de ce projet

estiment qu'il contribuerait à la réduction de la violence en milieu jeune. C'est ainsi qu'à la demande du ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique, le Pnud n'a pas hésité de mettre à la disposition de l'Unesco un financement pour son exécution.

Ce financement reçu du gouvernement japonais s'inscrit dans le cadre de la volonté des agences des Nations unies de prévenir les violences en milieu jeune, notamment le phénomène de radicalisation et d'extrémisme violent observé actuellement en Afrique, en gé-

néral et en Afrique centrale, en particulier.

Pour sa mise en œuvre, le Réseau national des radios locales et communautaires du Congo a été retenu comme partenaire technique à travers un contrat établi avec l'Unesco. Il s'occupera de la formation des jeunes animateurs, de l'installation du matériel, du fonctionnement de la radio et du suivi des jeunes.

Cette radio servira également d'espace d'expérimentation des jeunes étudiants en journalisme qui ont souvent du mal à trouver un lieu de stage après leur formation académique.

Elle pourrait être fonctionnelle à partir de février 2017, selon les animateurs du projet.

Notons que le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique, l'Institut national de recherches et d'actions pédagogiques, le ministère de la Communication et des médias, l'Observatoire congolais des médias, quelques agences du système des Nations unies ainsi que le Réseau national des radios locales et communautaires sont les partenaires de ce projet.

Roger Ngombé

Brèves

Tunisie

Quatre caches d'armes ont été découvertes dans une région tunisienne frontalière de la Libye et des dizaines de fusils ainsi que d'importantes quantités de munitions; une cinquantaine de fusils, dont 27 kalachnikovs et plusieurs dizaines de missiles ont été saisis. En outre, trente caisses de munitions, 12 kilos d'explosifs et plus d'un millier de tasers ont également été recensés. Cet arsenal était dissimulé dans un garage entouré d'une clôture, ont précisé des sources de Sécurité.

Guinée-Bissau

Le président bissau-guinéen, José Mario Vaz a annoncé la démission du gouvernement dirigé depuis juin par le Premier ministre, Baciro Dja, afin de former une nouvelle équipe, conformément à un accord signé il y a un mois pour sortir le pays d'une longue crise politique. Cet accord ne prévoit pas le choix d'un Premier ministre à l'unanimité, mais par consensus. Aucun délai n'a été fixé pour cette nomination.

Egypte

Le pays connaît depuis des mois une pénurie de médicaments importés, dont certains vitaux pour soigner le diabète, les maladies cardiaques, le cancer ou l'insuffisance rénale. La crise s'est amplifiée, début novembre, avec la décision de libérer le cours de la livre égyptienne, dont la valeur a été divisée par deux face au dollar. Les distributeurs proposent d'augmenter les prix des médicaments ou de maintenir le taux de change à son ancien niveau pour les produits pharmaceutiques, mais cette demande reste lettre morte.

Climat

Selon des données provisoires publiées par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), alors que se déroule la Conférence des Nations unies sur le changement climatique à Marrakech (COP 22), la température moyenne de l'année 2016 sera même supérieure au record établi en 2015. D'après ces données, la température moyenne en 2016 devrait être supérieure d'environ 1,2 °C à ce qu'elle était à l'époque préindustrielle. La concentration des principaux gaz à effet de serre dans l'atmosphère continue d'augmenter et atteint des niveaux sans précédent.

Josiane Mambou Loukoula et AFP



NATURALISATION

Monsieur Ndoungui Bikamwa Aggée et Ndoungui Lufuna Naomie de nationalité congolaise(RDC) ont prêté le serment civique prévu par la loi en ces termes: « Je jure de me conduire en tout comme un digne et loyal citoyen congolais et d'assurer toutes les obligations inhérentes à cette qualité». Ils ont été naturalisé congolais de Congo Brazzaville.



COP22

Mobiliser les capitaux pour mettre fin à la pauvreté énergétique d'ici à 2030

Les participants à la journée de l'énergie réunis à la 22ème Conférence des parties (COP22) sur le changement climatique ont fait, à l'issue des discussions, le 11 novembre à Marrakech, plusieurs annonces et arrêté des engagements parmi lesquels, une campagne mondiale qui sera lancée au début de 2017 visant à mobiliser de nouvelles formes de capital et de nouveaux investisseurs pour mettre fin à la pauvreté énergétique avant 2030.

Le Développement de l'Initiative des Phares des petits États Insulaires en Développement (PEID), lancée à Paris l'année dernière, visant à soutenir les îles dans la transformation de leurs systèmes énergétiques ; le développement lié à l'Initiative pour l'Energie Renouvelable en Afrique (AREI) et la remarquable transformation de

l'énergie renouvelable du Maroc, qui a accueilli la COP cette année, sont également des annonces et engagements pris au cours de cette journée. D'autres annonces publiques ont été faites lors de cette conférence de presse par les entreprises productrices d'énergie à savoir Dalmia Cement et Helvetia à utiliser 100% d'énergie renouvelable dans leurs opérations et rejoindre RE100, une initiative globale et de collaboration avec plus de 80 sociétés les plus influentes au monde qui travaillent à augmenter massivement la demande pour la livraison de l'énergie renouvelable.

Les sociétés Philips Lighting et Swiss Re se sont aussi engagées à doubler leur productivité énergétique et à rejoindre EP100 qui travaille avec les entreprises afin de maximiser les avantages économiques de chaque unité d'énergie consommée. Les initiatives RE100

et EP100 sont conçues pour travailler ensemble à fournir le chemin de décarbonisation le moins coûteux pour les entreprises, a-t-on noté. En effet, Dalmia Cement, Philips Lighting et Swiss Re deviennent les premières entreprises à participer aux deux campagnes menées par The Climate Group, en partenariat avec le CDP et l'Alliance mondiale pour la productivité énergétique. Ces entreprises RE100 regroupées peuvent générer plus de 100TWh de demande d'électricité renouvelable - plus que suffisant pour alimenter le Maroc à trois reprises. Au cours de ce débat, les conférenciers ont orienté la réflexion sur la manière dont l'Objectif de développement durable numéro 7 (assurer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous) sera atteint pour relier les 1,1 milliard de personnes au monde qui ont peu ou pas d'accès à l'électricité

et les 2,9 milliards de personnes qui utilisent encore des combustibles solides fumants et dangereux pour cuisiner et chauffer.

«La réduction de l'écart énergétique nous offre l'une des plus grandes opportunités économiques de notre vie», a déclaré la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies pour l'énergie durable pour tous, Mme Rachel Kyte.

En 2016, dit-elle, le monde a besoin d'un système énergétique qui permette l'accès universel, appuie de nouveaux emplois et répond à nos aspirations d'un avenir juste et équitable pour tous. Pour ce faire, les promesses faites doivent être des promesses tenues.

De son côté, « les objectifs climatiques de la COP21 à Paris ne nécessitent rien de moins que la décarbonisation radicale de l'économie mondiale », a estimé

le directeur général de l'IRENA, M. Adnan Z. Amin. «Transition rapide à un avenir alimenté par les énergies renouvelables, combiné à l'amélioration de l'efficacité énergétique, est le moyen le plus efficace pour éviter les changements climatiques catastrophiques, tout en offrant aux citoyens une meilleure qualité de vie. Mais le rythme et l'ampleur du changement doivent augmenter de façon spectaculaire si nous voulons respecter la promesse de l'Accord de Paris », a-t-il poursuivi.

M. Amin a interpellé les gouvernements qui créent les cadres politiques et financiers nécessaires pour catalyser une série d'initiatives, alors que le secteur privé développe ses propres stratégies de décarbonisation.

ACI

Harmoniser l'environnement et la santé humaine

La secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Patricia Espinosa a mis en relief, le 12 novembre à la COP22 (Marrakech), l'impérieuse nécessité de trouver des solutions équilibrant la santé humaine et une planète saine.

Rappelant l'accord de Paris qui lie explicitement l'action climatique à un environnement plus sain, de l'air pur et réduit les risques d'ondes de chaleur extrêmes pour maintenir en échec la propagation des maladies, Patricia Espinosa a laissé entendre qu'« aujourd'hui, nous devons réfléchir différemment sur la relation entre la santé climatique et la santé humaine ».

Avec Momentum for Change: Planetary Health, dit-elle, « nous mettrons en lumière les initiatives exceptionnelles des collectivités, des villes, des entreprises, des ONG et d'autres institutions ; celles où l'action climatique génère des effets positifs et innovants sur la santé de manière à inspirer d'autres ambitions ». La secrétaire exécutive de la CCNUCC s'est confiée à la presse, lors du lancement d'un nouveau projet de trois ans dénommé « Momentum for Change: Planetary Health Project », avec le soutien de la Fondation Rockefeller.

Le Momentum for Change: Planetary Health reconnaîtra et mettra en évidence de nouvelles solutions pour équilibrer le besoin de communautés en santé avec l'intendance des écosystèmes naturels, a-t-on noté.

La fondation Rockefeller reconnaît que la santé humaine et la santé de la planète sont intimement liées et que la civilisation dépend de la santé humaine, des systèmes naturels florissants et de la gestion judi-

cieuse des ressources naturelles. Avec des systèmes naturels dégradés, « notre santé et celle de notre planète sont en péril ».

«La preuve est claire. Nous nuisons à notre santé lorsque nous nuisons à notre planète», a fait savoir le directeur général pour la santé mondiale à la Fondation Rockefeller, Michael Myers. Il a ajouté que la santé planétaire est un domaine nouveau qui nécessite des idées et des solutions qui couvrent de multiples secteurs et disciplines pour guider l'intendance créative de la planète pour protéger notre propre santé. En travaillant avec la CCNUCC et en appuyant Momentum for Change: Planetary Health, dit-il, « nous verrons comment les communautés créent de nouvelles façons d'utiliser judicieusement les ressources de la planète pour protéger leur santé - des moyens qui peuvent servir de modèle pour d'autres ».

Le nouveau partenariat entre la Fondation Rockefeller et le secrétariat des Nations unies sur le changement climatique s'inscrit dans le cadre d'une initiative plus vaste qui met en valeur l'action climatique réussie à travers le monde. En 2017, Momentum for Change s'articulera autour de cinq axes à savoir les femmes, le financement d'investissements favorables au climat, les solutions TIC, le climat neutre et la santé planétaire.

Les activités les plus inspirantes, les plus novatrices et les plus réussies seront choisies en tant qu'activités phares de Momentum for Change et seront reconnues et célébrées lors de la 23ème Conférence des Parties (COP 23) des Nations unies sur les changements climatiques de 2017.

ACI

Promouvoir des projets originaux pour les côtes

La princesse Lalla Hasnaa du Maroc, présidente de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement a inscrit l'action de sa structure dans la promotion des projets originaux et innovants pour les côtes, lors de "la journée d'action des océans".

Elle a annoncé à l'ouverture de cette journée à la COP22, le 12 novembre à Marrakech, que le Maroc confirmera son soutien aux initiatives déjà engagées dans le domaine des océans et lancera une nouvelle initiative appelée «Ceinture bleue», dont sa fondation s'y joindra, en vue d'accroître la résilience des populations côtières et à promouvoir une pêche durable. «S'appuyant sur son expérience dans le développement durable de trois marécages marocains situés sur la Méditerranée et les côtes

atlantiques, la Fondation participera à la création d'aires marines protégées», a ajouté la princesse Lalla Hasnaa en présence de plusieurs personnalités dont le prince Albert II de Monaco, la ministre française en charge de l'Environnement, Mme Ségolène Royale et le président de la COP22, M. Salaheddine Mezouar.

Son altesse royale, la princesse Lalla Hasnaa a mis en relief le rôle joué par sa Fondation dans la sensibilisation à l'importance de la préservation des océans, ajoutant que depuis sa création il ya 15 ans, cette structure a mis l'accent sur cinq priorités, dont la protection des zones côtières.

«Le Roi Mohammed VI a fait de la protection de l'environnement, un des piliers des politiques publiques, des stratégies de développement et des engagements régionaux et internationaux du

Royaume», a-t-elle indiqué.

La journée consacrée aux océans à la COP22 «marque un tournant historique», car les océans font partie intégrante du Programme d'action mondial sur le Climat, qui renforce l'Objectif 14 des Objectifs de développement durable des Nations unies, a conclu la princesse Lalla Hasnaa.

Cet événement qui s'inscrit dans le cadre du Programme d'action mondial pour le changement climatique a rassemblé des dirigeants politiques de haut niveau du monde entier, des organismes internationaux, des ONG, des experts et des représentants du secteur privé pour montrer comment le monde s'attaque aux impacts du changement climatique sur les océans, les mers et les populations côtières et insulaires.

ACI

Les États-Unis engagent 125 millions de dollars pour des projets d'énergie renouvelable au Salvador et en Inde

L'administration Obama a annoncé une série d'actions à mener, dont 125 millions de dollars pour le financement de l'OPIC afin de réaliser des projets d'énergie renouvelable au Salvador et en Inde, rapporte un communiqué de presse publié le 14 novembre à la COP22 à Marrakech.

Le document indique que ces actions visent à poursuivre la transition mondiale vers des sources d'énergie à faible émission de carbone. Parmi celles-ci figurent aussi sept défis de l'innovation identifiés par les pays membres de l'IM qui mettent en évidence les zones d'énergie propre susceptibles de jouer un rôle important dans la décarbonisation. Le communiqué mentionne également la création d'un partenariat entre l'USAID, le département d'État et le Laboratoire national des énergies renouvelables du ministère de l'Énergie, afin d'identifier un pipeline d'entrepreneurs en énergie propre dans les pays en développement; la fourniture de 4 millions de dollars en récompenses à huit entreprises solaires domestiques dans le cadre du Grand défi de la Grille d'énergie Power Africa.

Il annonce aussi un investissement de 36 millions de dollars pour permettre aux entrepreneurs et aux investisseurs de connecter 20 millions de foyers en Afrique subsaharienne à une électricité moderne et propre. En partenariat avec d'autres gouvernements et partenaires de développement, la Maison blanche promet 11 millions de dollars pour le déploiement de technologies hors réseau à l'échelle mondiale par l'entremise de la Coalition Efficacité pour l'accès (E4A). Elle prévoit, en outre, le lancement d'un partenariat avec le secteur philanthropique pour apporter des appareils plus performants aux villages indiens des régions rurales et l'appui à la première compétition Solar Decathlon en Afrique, crée des opportunités pour les étudiants universitaires d'apprendre et de présenter les technologies de l'énergie solaire.

La Société d'investissement privé d'outre-mer, le gouvernement des États-Unis et celui de l'Inde lanceront officiellement, pendant la semaine de la COP22, une installation solaire de 20 millions de dollars en partenariat avec des philanthropes de premier plan.

Connu sous le nom de Programme de financement des énergies propres aux États-Unis (USICEF), cette installation permettra de combler un déficit de financement dans le marché indien de l'énergie solaire. L'USICEF, précise le communiqué, devrait débloquer jusqu'à 400 millions de dollars de financement à long terme à travers l'OPIC et les investisseurs du secteur privé.

Les progrès de l'innovation, souligne le document, favoriseront la croissance économique, l'accès à l'énergie et la sécurité. Ils sont une réponse mondiale urgente et durable au changement climatique dans le but de doubler les investissements publics dans la recherche et le développement en énergie propre pour atteindre 30 milliards de dollars en cinq ans.

Les ministres des pays membres de l'IM ont accueilli deux nouveaux adhérents à l'IM à la COP 22, il s'agit de la Finlande et les Pays-Bas. Dans l'avenir, l'IM est ouvert à une plus grande diversité géographique, y compris l'Afrique, pour les pays qui répondent aux critères établis.

ACI

LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION

L'Afrique va abriter le siège d'une unité de coordination de l'ONU

L'Afrique et l'Organisation des Nations unies (ONU) viennent de conclure un accord donnant au continent, plus précisément au Royaume du Maroc, le privilège d'abriter le siège d'une unité de coordination de la lutte contre la désertification, un phénomène résultant des changements climatiques.

Abdeladim Lhafi et Monique Barbut, respectivement Haut commissaire marocain aux Eaux et forêts et secrétaire exécutive du comité de coordination de l'ONU pour la lutte contre la désertification, ont fait cette annonce le 14 novembre au début de la deuxième semaine de la COP22 que le Maroc organise jusqu'au 18 novembre.

Selon une explication des experts, le fait de confier à l'Afrique cette unité de lutte contre la désertification signifie lui rendre justice. En effet, c'est

lors de la COP de Rio (Brésil) en 1992 que l'Afrique avait souhaité que la convention de lutte contre ce fléau soit mise sur pied.

Cette unité sera un bureau de la convention de l'ONU contre la désertification en Afrique. Elle aura vocation à travailler sur le continent, très exposé aux effets des changements climatiques, à partir des directives du secrétariat basé à Bonn en Allemagne. Elle ne sera pas un simple centre technique.

« Cette unité va permettre aux pays africains de prendre des positions communes lors des conférences des parties. Elle les aidera individuellement aussi », a expliqué Mme Monique Barbut.

L'ONU se propose de publier en 2017 le plus grand Atlas de la dégradation des terres sur la surface du monde, avec les objectifs que chaque pays devrait

se donner pour leur réhabilitation.

Une politique qui concerne singulièrement l'Afrique qui connaît une explosion démographique : 2 milliards d'habitants en 2050 et 4 milliards en 2100.

Selon Mme Barbut sur 12 millions d'hectares de terres dégradées à l'échelle mondiale au moins 80 pour cent se trouvent en Afrique.

Cette dégradation des sols entraîne la baisse de la productivité, les conflits entre les pasteurs et les agriculteurs. Elle est aussi la première cause des migrations et des conflits socio-politiques.

Le Maroc qui organise la COP22 et va abriter le siège de l'unité de coordination de lutte contre la désertification « est soumis aux effets des changements climatiques et de désertification. Il ne fait pas exception »,

a précisé Abdeladim Lhafi.

« Chaque pays a un état de dégradation qui lui est spécifique (...) Il faut assurer la cohérence nationale tout en sachant qu'il n'y a pas de frontière pour le changement climatique », a-t-il affirmé.

L'Afrique a entrepris et continue d'entreprendre des actions techniques liées à la protection des sols. C'est le cas notamment du reboisement et de la restauration des sols par des technologies appropriées comme l'irrigation.

« Si vous préservez les ressources hydriques, vous préserverez la productivité des sols. Parce que quand il n'y a pas d'eau, il n'y a pas de production. Quand il faut produire, il faut de l'eau, la terre et la technologie. Donc, en préservant les sols, nous sommes en train de répondre à une problématique sérieuse

qui est la sécurité alimentaire », a soutenu M. Abdeladim.

Le Lac Tchad est présentement une référence sinon un « exemple-type » en matière de l'avancée du désert et de la dégradation des sols sur le continent.

« Il a perdu 80 pour cent de sa superficie ces quarante dernières années. Ça veut dire que tous les riverains qui vivaient autour de ce lac : des agriculteurs, pêcheurs, pasteurs, fuient cette violence de la nature. Malheureusement cette violence engendre encore une autre violence. Par exemple avec ce qui se passe au Nigéria où la population jeune quitte le long du Lac Tchad et se retrouve dans les groupes qui portent atteinte à la sécurité de la zone », s'est indigné le Haut commissaire marocain aux eaux et forêts.

La Rédaction

L'ONU et la Chine s'engagent à aider les pays en développement à atteindre les ODD

Les Nations unies en partenariat avec la Chine ont lancé, le 14 novembre, un nouveau programme de dix ans sur le climat, dénommé « les écosystèmes et les moyens de subsistance (CEL) », afin de permettre aux pays en développement d'atteindre de façon efficace les Objectifs de développement durable (ODD), tout en améliorant les moyens de subsistance de leurs populations et en protégeant leurs écosystèmes.

Ce programme qui s'étale entre 2016 et 2025 vise à promouvoir l'intégration des SDG, à protéger les écosystèmes les plus fragiles, tels que les terres arides, les bassins fluviaux et les zones côtières en Asie, en Asie occidentale et en Afrique.

Il sera déployé en trois phases à savoir évaluation (2016-2018), développement (2019-2021) et mise à l'échelle (2022-2025).

CEL qui sera dirigé par le partenariat international pour la gestion des écosystèmes de l'ONU a été lancé au cours d'un forum de haut niveau sur la coopération Sud-Sud en présence du secrétaire général adjoint de l'ONU pour l'environnement, M. Ibrahim Thiaw et des représentants des gouvernements. « Ce sont les pays en développement qui sont les plus vulnérables aux effets du changement climatique sur les écosystèmes dont ils dépendent pour leur nourriture, leur abri et leurs moyens de subsistance », a déclaré M. Thiaw. C'est pourquoi, dit-il, « je suis ravi d'annoncer le nouveau programme de dix ans sur le climat, les écosystèmes et les moyens de subsistance le long de la Route de la soie. Non seulement celle-ci bénéficiera des objectifs nationaux, mais elle profitera à de vraies personnes ».

Il a loué non seulement l'engagement de la Chine envers le leadership mondial en matière de lutte contre le changement climatique et l'environnement,

mais aussi la détermination commune à générer encore plus de résultats grâce à la coopération Sud-Sud.

Intervenant à cette occasion, le directeur chinois du partenariat international pour l'écosystème, M. Jian Liu, a déclaré que « ce programme phare témoigne de notre détermination à apporter un réel impact et à fournir une aide durable pour améliorer les moyens de subsistance grâce à la conservation et à la restauration des écosystèmes tout en répondant aux impacts du changement climatique ».

Il a fait savoir que son pays s'engage à consacrer tous ses efforts à travailler avec des personnes et des institutions dans les milieux les plus pauvres et les plus vulnérables, avec l'aide des partenaires du Nord et du Sud.

L'équipe de base CEL et de son réseau de partenaires internationaux s'appuieront sur les connaissances, l'expertise et les autres ressources pertinentes à l'échelle mondiale.

Le Réseau chinois de recherche sur les écosystèmes et d'autres grands réseaux nationaux de surveillance et de recherche sur les écosystèmes dans le monde fourniront un appui technique au programme.

Durant la phase de réalisation de programme, le partenariat international pour la gestion des écosystèmes de l'ONU fournira aux pays concernés une assistance pour le suivi et l'évaluation, le renforcement des capacités et la démonstration technologique.

Le Partenariat international pour la gestion des écosystèmes de l'ONU est le premier centre collaborateur de l'ONU dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Il aspire à devenir un centre de réflexion international, technologique, et de renforcement de capacité sur la gestion de l'écosystème pour les pays en développement.

ACI

Le roi Mohammed VI appelle à des engagements pour concrétiser l'Accord de Paris

Dans un discours mardi, le roi du Maroc, Mohammed VI, a déclaré que face aux enjeux climatiques l'heure est venue d'œuvrer à rattraper le temps perdu par une mobilisation continue et globale, pour assurer aux générations futures une vie commune digne et durable.

Le roi marocain a lancé son message devant quelque 80 dirigeants du monde, présents à l'ouverture de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement à la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

« Aujourd'hui, la Conférence de Marrakech constitue un tournant décisif dans le processus de mise en œuvre de l'Accord historique de Paris. En effet, l'humanité entière place de grands espoirs sur les décisions qui seront prises au cours de cette conférence. De fait, elle attend plus que la simple annonce d'engagements et de principes pour enrayer le réchauffement climatique et en atténuer les effets », a déclaré le Roi Mohamed VI.

Au nom du destin commun et de la responsabilité historique, souligne le Monarque, toutes les parties doivent s'engager à œuvrer pour donner corps à leur attachement aux valeurs de justice et de solidarité.

D'après le roi du Maroc, il s'agit d'une part de la possibilité offerte aux pays du sud de bénéficier d'un soutien financier et technique urgent leur permettant de renforcer les capacités et de s'adapter aux changements climatiques et le respect, par les pays avancés, de leurs engagements et la mobilisation, à l'horizon 2020, des cent milliards de dollars conformément à l'Accord de Paris.

Et d'autre part de l'implication de tous les acteurs dans la facilitation du transfert de technologies et la nécessité d'œuvrer au développement de la recherche et de l'innovation dans le domaine du climat ainsi que la contribution des acteurs non gouvernementaux, - entreprises, collectivités territoriales et associations de la société civile-, à une forte dynamisation des initiatives : « Action globale pour le climat ».

En outre, l'hôte de la conférence internationale sur le climat (COP22) a insisté sur l'importance d'unifier l'éducation aux questions de l'environnement et de sensibiliser à son rôle décisif dans la préservation de l'avenir de l'humanité. « Je réaffirme que le Maroc consacrera ses efforts, pendant son mandat, et les ressources financières disponibles durant cette courte période, pour remplir cette mission difficile et noble », a-t-il rassuré.

Le roi a averti que le bilan de cette conférence sera décisif pour le devenir de la nouvelle génération des conférences des parties qui devront se focaliser sur l'initiative et l'action. « L'Accord de Paris n'est pas une fin en soi. Les résultats de la Conférence de Marrakech sont plutôt un test réel pour mesurer la fiabilité des engagements que nous avons souscrits et la crédibilité des parties qui les ont annoncés », a conclu le Roi marocain.

Fiacre Kombo

PARTENARIAT

Le Canada renforce sa coopération avec des institutions africaines

Le ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion a renouvelé son appui envers les efforts déployés par les Africains pour s'attaquer aux problèmes pressants auxquels se heurte le continent dans plusieurs domaines.

Le chef de la diplomatie canadienne a réitéré cet engagement après avoir visité dimanche le siège de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, en Éthiopie. Il a notamment salué les efforts consentis par le continent africain dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance et de l'État de droit. « Le Canada soutient fermement les travaux de l'UA et sa vision d'une Afrique intégrée, prospère et pacifique », a-t-il fait savoir. Selon un communiqué, le ministre canadien a annoncé un projet de 5 millions de dollars pour soutenir la Commission de l'Union africaine dans des domaines d'intérêt commun y compris le renforcement socio-économique des femmes et des filles. A cela s'ajoutent la bonne gouvernance, l'énergie renouvelable, le

commerce intra-africain ainsi que la satisfaction des besoins des personnes les plus pauvres et les plus vulnérables.

Stéphane Dion a également fait part d'un investissement de 680 000 dollars US dans des projets pour renforcer la capacité de l'Afrique subsaharienne à faire respecter les droits de la personne dans les mesures de justice pénale prises pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Sept États africains en sont bénéficiaires : le Burkina Faso, le Cameroun, le Kenya, le Mali, la Mauritanie, le Niger et la République démocratique du Congo. Hormis cela, le chef de la diplomatie canadienne a annoncé que son pays versera 250 000 dollars US au Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme, affilié à l'UA, pour aborder des questions juridiques associées au traitement des affaires liées au terrorisme ainsi qu'aux poursuites connexes, en Afrique de l'Est. Dans la capitale éthiopienne, Stéphane Dion a eu des entretiens avec des représentants de la

Commission de l'Union africaine, dont le commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, Smaïl Chergui. Les deux personnages ont discuté de la médiation et de la prévention des conflits, des opérations de maintien de la paix, de gouvernance, des droits de l'Homme et de l'état de droit.

Pour le Canada, cette première visite du ministre Stéphane Dion en Afrique subsaharienne est l'occasion de souligner l'importance que ce pays accorde à la région, plus précisément en ce qui concerne la paix et la stabilité, la sécurité et l'État de droit. « Elle permet aussi de mettre de l'avant la détermination du Canada à promouvoir une croissance inclusive et durable en Afrique, qui met à contribution le potentiel des femmes et des jeunes du continent », relève-t-on. « Le dynamisme observé aujourd'hui dans tout le continent incite le Canada à s'engager auprès des gouvernements africains et à les soutenir, alors qu'ils canalisent ce dynamisme au profit de leurs peuples », souligne la source.

Nestor N'Gampoula

BURUNDI

Le gouvernement demande le remplacement du médiateur de l'ONU

Ne voulant plus continuer à traiter avec le médiateur des Nations unies Jamal Benomar, Bujumbura a demandé son remplacement. Les autorités burundaises ont notamment souhaité que son successeur soit trouvé à l'occasion de l'arrivée en janvier du nouveau secrétaire général, Antonio Guterres.

gouvernement du Burundi et les deux secrétaires généraux pour penser à son remplacement ».

Réagissant à la demande du Burundi, le porte-parole adjoint de l'ONU Farhan Haq a affirmé que Jamal Benomar qui « gardait toute la confiance du secrétaire général » restera en fonction.

Notons que ce n'est pas pour une

rapport d'experts onusiens qui ont pointé la responsabilité de la police et des forces de sécurité dans ces violences. Ces experts sont allés jusqu'à évoquer un risque de génocide si des mesures préventives hâtives ne sont pas prises pour faire face à ces violences qui s'y poursuivent depuis plus d'un an. Agacés par ce rapport, le gouvernement burundais a, en représailles, suspendu sa coopération avec le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme. Il s'oppose aussi au déploiement de 228 policiers de l'ONU au Burundi, réclamé par le Conseil de sécurité dans une résolution adoptée en juillet.

Le mois dernier, Jamal Benomar avait effectué une visite au Burundi. Il avait ensuite rendu compte de ses discussions devant le Conseil de sécurité, qualifiant de « constructives » les rencontres qu'il avait eues avec les dirigeants burundais. Le médiateur s'était dit prêt à les poursuivre.

Le Burundi, rappelons-le, est plongé dans une grave crise depuis que Pierre Nkurunziza avait annoncé en avril 2015 sa candidature à un troisième mandat controversé, qu'il a obtenu en juillet de la même année au terme d'une élection boycottée par l'opposition. Cette crise, née de l'annonce de sa candidature puis de sa réélection a fait plus de 500 morts et poussé plus de 300.000 personnes à fuir dans des pays voisins et ailleurs.

N.N'G.



Jamal Benomar

Pour l'ambassadeur burundais à l'ONU, Albert Shingiro, une lettre a été adressée la semaine dernière au secrétaire général, Ban Ki-moon pour demander le remplacement de Jamal Benomar parce que le Burundi veut être consulté avant l'envoi d'un quelconque envoyé spécial de l'organisation dans le pays. « Dans cette période de transition entre les deux secrétaires généraux, le Burundi ne voudrait pas être pris au dépourvu », a-t-il expliqué. Le diplomate a souhaité des « consultations tous azimuts entre le

première fois que Bujumbura demande le départ d'un représentant de l'ONU.

En juin 2015, l'envoyé spécial des Nations unies pour les Grands Lacs Saïd Djinnit avait dû abandonner son rôle de médiateur au Burundi. Son départ avait été demandé par les opposants à un troisième mandat du président Pierre Nkurunziza, réélu en juillet.

Depuis sa réélection, les relations entre l'ONU et Bujumbura ne sont pas bonnes en raison des violences décriées dans le pays. Ces relations se sont dégradées après la publication fin septembre d'un

TERRORISME

Boko Haram déclare la guerre à Donald Trump

Quelques jours seulement après l'accession de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis, le leader du groupe djihadiste nigérien a déclaré qu'avec l'élection de ce Républicain à la tête de la première puissance du monde, « la guerre ne faisait que commencer ».

« On en a fini d'Obama, maintenant nous allons commencer avec Trump. Nous restons convaincus par notre foi et nous n'arrêterons pas. Pour nous, la guerre ne fait que commencer », a déclaré Abubakar Shekau en langue hausa dans un message audio diffusé sur Internet. « Ne vous laissez pas duper par des gens comme Donald Trump ou tous ceux de la coalition qui se battent contre nos frères en Irak, en Syrie, en Afghanistan ou ailleurs », a-t-il ajouté.

Boko Haram a déjà tué des milliers de personnes au Nigeria, au Cameroun, au Tchad et au Niger. Tout récemment, les combattants de ce groupe terroriste ont libéré 21 des 200 filles qu'ils ont enlevées, en avril 2014 à Chibok, dans le nord-est du Nigeria. Malheureusement, trois d'entre elles étaient enceintes au moment de leur libération.

En mars de l'année dernière, ce groupe djihadiste avait prêté allégeance à l'Etat islamique (EI). Malgré cela, l'EI a annoncé, en août dernier, un nouveau chef de Boko Haram: Abou Mosab Al Barnaoui, fils du fondateur de ce groupe, Mohamed Yusuf. Ce qu'Abubakar Shekau n'avait pas attendu longtemps pour apporter un démenti, soulignant qu'il était le seul chef du groupe djihadiste.

N.N'G.

La victoire de Donald Trump réveille les populistes italiens

La Ligue du Nord estime que l'heure est venue de tirer les leçons du Brexit en Grande-Bretagne et de la victoire-surprise de Donald Trump aux USA.

En Italie mais aussi un peu partout en Europe, la victoire de M. Donald Trump qu'aucun sondage n'avait prédit est un signe qu'il faut savoir interpréter. Partis xénophobes, mouvements populistes et racistes de tous bords voient en cette élection-surprise le signe que le temps du « non-politiquement correct » est arrivé. Et cela d'autant que M. Donald Trump arrive à la Maison Blanche après un référendum camouflet qui, en juin dernier, a décidé de la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne, le fameux Brexit. Pour Matteo Salvini, leader du mouvement xénophobe italien de la Ligue du Nord, il faut savoir lire les signes des temps ; car son heure est venue. « Si on me le demande, je suis là. Le temps n'est plus aux attermoissements, aux doutes, aux peurs. Les idées, les équipes ne manquent pas et aujourd'hui commence une longue marche », a-t-il lancé samedi à Florence, au cours d'un meeting visant à aller titiller le Premier ministre italien de gauche, Matteo Renzi, sur ses propres terres. L'Italie est en pleine campagne pour un référendum constitutionnel dans lequel le Premier ministre s'est investi et qui pourrait décider de son avenir politique.

C'est tout naturellement que la droite et les populistes appellent à voter « non » à ce référendum

prévu pour le 4 décembre. « Si le Brexit nous apprend quelque chose, si l'élection de Donald Trump nous apprend quelque chose, aujourd'hui nous nous mettons en marche pour prendre le pouvoir », a lancé Matteo Salvini. On note beaucoup de points de similitudes entre le programme de la Ligue du Nord et le programme qui a permis à Donald Trump de l'emporter sur Hillary Clinton aux Etats-Unis.

Protectionnisme économique et surtout lutte contre l'immigration sont les piliers de la vision de la Ligue du Nord.

Ce mouvement qui n'hésitait pas à suggérer que les bateaux de migrants soient accueillis au canon de l'armée pour les couler, applaudit à une des mesures-phares de M. Trump consistant à ériger un mur le long de la frontière américaine avec le Mexique.

Il a réaffirmé que ce mur serait bien érigé, et que parmi ses premières autres grandes mesures figure celle de renvoyer plus de trois millions d'étrangers criminels chez eux.

Un peu partout en Europe, la victoire de M. Trump, pourtant étripé pour un langage xénophobe et myosine, a fait pousser des ailes à ceux qui, comme Silvio Berlusconi, estimaient samedi que le « politiquement correct » ne paie plus. « C'est notre tour », soutiennent Matteo Salvini et la Ligue du Nord. « Trump nous a montrés que l'on pouvait gagner contre tout et contre tous. C'est notre moment », a-t-il tempêté à Florence.

Lucien Mpama

MUSIQUE

« Sammy Massamba est un accoucheur de chefs-d'œuvres », déclare Abel Dibassa

L'artiste-musicien d'origine congolaise, Abel Dibassa, résidant en Europe, sort son premier album-solo, *Succession*. Un opus de 11 titres, arrangé par Sammy Massamba à qui il reconnaît de vrais talents d'arrangeur. Les Dépêches de Brazzaville mettent en lumière l'hommage à Sammy Massamba avant de faire un clin d'oeil à Abel Dibassa le nouveau venu dans le monde de la musique.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Sammy Massamba dit qu'il n'a pas rencontré, ces trente dernières années, un musicien aussi complet que vous. Que lui répondez-vous ?

Abel Dibassa (AD) : Sammy Massamba est un auteur, compositeur, guitariste et l'homme-orchestre, arrangeur reconnu. Je ne sais pas comment réagir à cet hommage. Quoiqu'il en soit, c'est une grande fierté pour moi que d'avoir travaillé avec cet homme d'un humanisme infaillible. Pour tout vous dire, Sammy Massamba est un accoucheur à la fois d'esprit et de chefs-d'œuvres. Il a la pas-

sion du travail bien fait et ne tolère aucune approximation. Il sait se mettre au niveau de l'élève pour l'aider à avancer, à lui faire découvrir ses talents. Pour cela, je dis : chapeau l'artiste !

LDB : A quand remonte votre première rencontre ?

AD : Je connais Sammy Massamba depuis 1988. Le jour où je me suis ouvert à lui en lui confiant mon envie de me lancer dans la chanson, il m'a d'abord écouté avant de se prononcer. Et que m'a-t-il répondu ? « *Jeune homme, tu dois travailler sans relâche si tu veux faire de la chanson une vocation* ». Cette

phrase est gravée dans le disque dur de ma mémoire. Depuis ce temps-là, 28 ans déjà, je bosse et je bosse sans jamais me décourager car le mot « renoncement » ne fait pas partie de mon répertoire. J'ai été membre de l'orchestre Zakala à Moundou, puis de Swédé Lokolé en Afrique de l'Ouest, avant de m'installer en Europe.

LDB : Combien de temps a pris la conception de votre album ?

AD : Trois ans ! Trois ans de travail intense, trois ans durant lesquels je me suis fait violence, mais trois ans de bonheur, finalement, puisque j'ai accouché de cet album qui, je l'espère, trouvera l'adhésion des mélomanes.

LDB : Pour prolonger cette métaphore maternelle, votre bébé comporte 11



Sammy Massamba avec Abel Dibassa, heureux de présenter au public son nouvel album « Succession »

titres. Avez-vous une préférence pour tel ou tel autre titre ?

AD : Dites-moi : une mère peut-elle avoir une préférence pour tel ou tel autre de ses enfants ? Je ne le pense pas. Néanmoins, j'ai un faible pour le troisième titre, *Mâ Loukoula*. Et pour cause, j'y rends hommage à la mère qui m'a porté dans son ventre durant neuf mois.

LDB : Votre album s'intitule « Succession ». Voulez-vous dire qu'avec vous, la succession musicale est

assurée au Congo ?

AD : Je n'ai pas la prétention de succéder à qui que ce soit. Chaque homme est unique. Toutefois, je tiens vraiment à être, dans les années à venir, l'un des représentants de la musique congolaise que certains estiment être en ce moment, à tort, en hibernation. J'arrive dans la sphère musicale actuelle et je convie les mélomanes congolais à s'approprier l'album « Succession ».

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

République du Congo



ORGANISATEURS



PARTENAIRE



Première édition
Concours de présentation de plan d'affaires
ou Pitching battle competition

17

NOVEMBRE 2016



Heure : 15 H 00

SPONSORS



PARTENAIRES MEDIA

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA NATION

Joseph Kabila : « La Constitution sera toujours respectée dans toutes ses dispositions »

Le président de la République s'est adressé mardi à la nation devant les deux chambres du Parlement réunies en Congrès.

C'est un Joseph Kabila confiant en l'avenir de son pays et décidé de marcher résolument vers la voie du progrès en faisant fi des chants de sirène qui s'est présenté le 15 novembre devant le Congrès à l'hémicycle du Palais du peuple. Après avoir évalué son action à la tête du pays depuis 2001 en mettant en relief les progrès accomplis et les nombreux défis à relever, il a tenu à lever le voile sur certains faits d'actualité avec, à la clé, les dernières consultations menées sur son initiative par les évêques catholiques en direction des acteurs politiques n'ayant pas pris part au dialogue de la Cité de l'Union africaine. Là-dessus, le président de la République a noté, au regard des résultats des efforts louables entrepris par la Cénco, le peu d'intérêt que les concernés ont accordé à « cette quête de solution à nos différends par le dialogue ».

Tout en affirmant que l'alternative comme option de bon sens tel que prôné par cette frange de l'opposition était simplement inacceptable et dont l'effet suicidaire serait de replonger le pays dans le chaos à l'instar d'autres États du continent. Et d'ailleurs, Joseph Kabila a tranché sèchement. « Soucieux de ma responsabilité de garant du fonctionnement des institutions, je ne peux permettre que la RDC soit prise en otage par une frange de sa classe politique », a-t-il déclaré



Joseph Kabila devant le Congrès

sous un flot d'applaudissements. Une situation qui, pense-t-il, est susceptible de créer une instabilité dans le pays avec comme conséquence de retarder l'organisation des échéances électorales. À ce propos, il a invité la classe politique congolaise à se préparer activement pour aller à la rencontre du souverain primaire, d'autant plus que le fichier électoral en cours d'élaboration sera fin prêt dans quelques mois pour donner lieu à la convocation du scrutin.

Non à l'instrumentalisation des jeunes

Sur la même lancée, Joseph Kabila a indiqué qu'au plan institutionnel, l'un des défis à surmonter est la consolidation de la jeune démocratie congolaise censée se départir du vieux démon tendant à consacrer le raccourci dans la prise du pouvoir d'État par la force

ou par toute autre voie anticonstitutionnelle et non démocratique. Il a insisté sur la préservation des acquis de l'indépendance, de l'unité nationale, de l'intégrité du territoire et, surtout, de la paix chèrement acquise qui, a-t-il dit, « doit être considérée comme un patrimoine commun ». D'où son appel à l'implication des Congolais pour préserver et consolider cette paix par le respect par tous de la souveraineté populaire matérialisée par l'organisation des élections apaisées avec le peuple comme seul arbitre du jeu démocratique. Il y va de la moralisation de la vie politique et du renouvellement de la classe politique, gage de consolidation de la jeune démocratie congolaise, s'est-il convaincu.

Tout en condamnant fermement la violence ayant émaillé les journées des 19 et 20 septembre

dernier, le président de la République a déclaré « qu'aucun agenda politique ne saurait justifier la violence ». Et d'ajouter : « Miser sur le sang des Congolais pour accéder au pouvoir est moralement condamnable ». Sur le même ton, il s'est lancé dans un sévère réquisitoire contre une caste politique apôtre des stratégies insurrectionnelles qui exploite à dessein les frustrations des jeunes et des sans-emplois par ailleurs « instrumentalisés par certaines officines étrangères nostalgiques d'un temps révolu ». Sur la même lancée, il a invité les jeunes « à participer massivement aux opérations d'enrôlement en cours afin de se donner le moyen légal de participer à l'avenir de leur pays plutôt que de servir de marchepied à des acteurs politiques ».

Tout en félicitant ceux d'entre eux qui ont renoncé à la voie de la violence, le chef de l'État a révélé que des stratégies d'insertion économique au bénéfice des jeunes sont en cours. Joseph Kabila a, par ailleurs, mis une emphase particulière sur la promotion d'une classe moyenne congolaise par le biais de la micro-finance et exhorté les deux chambres législatives à finaliser la procédure d'adoption du projet de loi priorisant les Congolais dans les contrats de sous-traitance dans le secteur minier, agricole et des infrastructures. L'objectif avoué, a-t-il dit, « est de faire du Congolais le premier investisseur dans son pays et de la demande intérieure le moteur de

notre économie ».

Un accord perfectible

Évoquant l'accord politique conclu à la Cité de l'Union africaine qu'il considère aujourd'hui comme « la seule feuille de route mise au point par les Congolais eux-mêmes », Joseph Kabila a salué ses différentes recommandations tout en reconnaissant qu'il n'est pas perfectible. Cet accord, a-t-il déclaré, a l'avantage de fixer les perspectives réalistes et responsables tant pour l'organisation des élections que pour la stabilité des institutions en période pré et post électorale. Et d'inviter ceux qui n'ont pas participé au dialogue à y adhérer en le signant. Dans la foulée, Joseph Kabila a indiqué qu'il va incessamment, sans préciser la date, nommer un nouveau Premier ministre qui aura la charge non seulement d'organiser les élections mais aussi d'œuvrer à l'amélioration du social des populations congolaises.

Enfin, parlant de son avenir politique, il a indiqué que la RDC est une démocratie constitutionnelle et que toutes les questions touchant au sort des institutions et de leurs animateurs sont réglées de manière pertinente par la Constitution. « N'ayant jamais été violée, la Constitution sera respectée dans toutes ses dispositions », a-t-il déclaré avant d'ajouter que la préoccupation majeure légitime par ces temps qui courent devrait plutôt se cristalliser autour de l'unique souci de savoir « quel avenir nous voulons offrir au Congo et aux Congolais ».

Alain Diasso

SOUVENIR

L'Italie a rendu hommage aux « Aviateurs de Kindu »

Il y a 55 ans une quinzaine de membres de l'aéronautique italienne étaient assassinés au Congo où faisait rage la guerre pour l'indépendance.

Comme chaque année l'Italie a encore rendu hommage cette année à ses 13 soldats tombés à Kindu dans le Maniema, le 11 novembre 1961. Dans le Congo-Belge d'alors, la guerre civile faisait rage et l'ONU tentait de s'interposer pour assurer des conditions sereines d'affirmation de la jeune nation indépendante l'année d'avant. La mission de l'ONU dans le Maniema était alors prise en tenaille dans des combats entre insurgés. Il fut décidé de lui faire parvenir du ravitaillement par voie aérienne.

C'est dans ce cadre que les hommes de la 46e Brigade aérienne italienne de Pise furent dépêchés sur les lieux. Au-delà des explications toujours controversées sur les circonstances de leur assassinat, l'histoire a retenu que les 13 aviateurs (comme on disait à l'époque) furent pris

pour des mercenaires de la force coloniale belge et massacrés par des miliciens mulélistes à Kindu. Il était alors 11h30 du matin ce 11 novembre funeste. Tous les 11 novembre depuis 55 ans, à Pise, en Toscane (nord de l'Italie), le rituel a retenu de faire revivre la mémoire de ces 13 soldats de la paix. Au sanctuaire qui leur est réservé près de l'aéroport de la ville, une messe ouvre la cérémonie suivie d'une sonnerie aux morts. Vendredi dernier, cette cérémonie a connu une variation qui a ajouté l'émotion. Par volonté expresse de sa famille, le corps du sergent major Nicola Stigliani a été officiellement ajouté à ceux de ses 12 autres camarades et enseveli. En 1961, sa famille avait voulu le conserver dans le caveau familial pour faire son deuil. L'Italie compte un autre monument à la gloire des « Tombés de Kindu », comme on dit, à l'entrée de l'aéroport international de Fiumicino à Rome.

Lucien Mpama

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céni appelée à publier le chronogramme des opérations d'enregistrement des électeurs

«La Synergie des missions d'observation citoyenne des élections (MO Symocel) exige à la Céni de publier sans plus attendre le chronogramme des opérations d'enregistrement des électeurs en vue de permettre à toutes les parties prenantes de mieux les suivre », c'est ce qu'on peut lire dans la déclaration de cette plate-forme de la société civile coordonnée par Bishop Abraham Djamba Wa Shako, directeur exécutif du Réseau gouvernance économique et démocratie.

La MO Symocel recommande à la Céni l'application des missions correctives sur les faiblesses constatées dans le Nord-Ubangi pour y remédier. Elle plaide également pour la dotation des bureaux de vote de terminaux appropriés de reconnaissance électronique sur la base des codes à barres dont sont munies les cartes d'électeurs afin d'apporter un surcroît de garantie au processus. Elle invite, par

ailleurs, la Céni à publier sur son site Internet de manière régulière, systématique, complète et opportune les informations relatives entre autres à son financement, à ses opérations et à ses évaluations afin d'assurer plus de transparence au processus. Tout en saluant l'extension des opérations d'enregistrement des électeurs dans les nouvelles aires par la Céni, la plate-forme de la société civile regrette que, malgré ses multiples interpellations, cette évolution se fasse à nouveau en dehors de tout calendrier même partiel ou séquentiel des opérations en cours. Pour la Symocel, une telle situation « est de nature à laisser persister une faiblesse dans la transparence de ces opérations autant qu'elle rend difficile toute planification des interventions des autres acteurs du processus ». Elle invite, par ailleurs, la société civile de continuer à prendre une part

active et constructive dans le processus électoral en cours pour le crédibiliser et l'améliorer par des démarches inclusives de toutes les parties prenantes.

L'appel aux partis politiques

Aux partis politiques, la MO Symocel leur formule quelques recommandations, notamment de se faire des concessions afin de créer un cadre propice pour la tenue des élections, de renforcer la sensibilisation et la mobilisation de leurs militants pour assurer un enregistrement massif des électeurs et de déployer leurs témoins dans les centres d'inscription des électeurs en vue d'assurer le bon déroulement des opérations. Rappelons que la Symocel est une plate-forme de la société civile qui a pour mandat d'observer et d'analyser l'ensemble du processus électoral afin d'en réaliser une évaluation impartiale, neutre et objective.

Aline Nzuzi

INTERVIEW

Barly Baruti : « La partie adverse nous mène en bateau »

Tenu pour le maître de la bande dessinée congolaise, l'artiste de renommée internationale qui est tout à la fois dessinateur, illustrateur, caricaturiste, coloriste, animateur culturel, musicien et chanteur, est en procès contre Bracongo depuis cinq ans. Interviewé par Les Dépêches de Brazzaville à la sortie de la dernière audience en date, la quatrième en appel, le 20 octobre dernier à la Cour d'appel de Kinshasa/Matete à Limete 4e rue, il a dénoncé la mauvaise volonté de la partie adverse qui tire le procès en longueur.



Barly Baruti

Les Dépêches de Brazzaville : Qu'est-ce qui explique votre présence au Parquet de Matete ?

Barly Baruti : Je me réfère à la chanson de Bob Marley « Get up, stand up. Stand up for your rights ». Donc, je suis là pour défendre mes droits et, je l'espère aussi par ricochet, ceux de tout artiste qui se sent spolié. Je suis ici dans le cadre de l'affaire Tembo, celle qui m'oppose à la société brassicole Bracongo, filiale de la multinationale Castel. Elle a spolié mon œuvre de l'esprit. Je suis ici à la Cour d'appel de Kinshasa/Matete pour faire entendre ma voix.

L.D.B. : Peut-on savoir exactement sur quoi repose le litige et à quand

il remonte ?

B.B. : J'ai fait une affiche pour Bracongo à laquelle j'avais ajouté, question de la rendre plus attrayante, un dessin personnel, la tête d'un éléphant. Finalement, elle leur avait tellement plu qu'ils m'ont demandé de la reprendre sur leurs verres, je l'ai fait. Mais après, sans demander mon avis, ils l'ont utilisé sur toutes sortes de supports comme bon leur semblait et en tirent profit. J'ai cherché à entrer en contact avec eux pour tenter un arrangement à l'amiable. Au départ, ils m'ont rejeté arguant que c'est leur propriété. Et, maintenant, ils prétendent même que je n'en suis même pas l'auteur alors que je dispose de tous les éléments qui le prouvent. Donc, je suis

ici pour leur faire entendre raison. L'affaire remonte à 2006, ça fait dix ans que ça dure. Dans les dix ans, j'ai mis à peu près cinq ans à leur demander d'en parler et les autres cinq ans, j'ai été obligé de porter l'affaire en justice. Nous continuons et tenons bon.

L.D.B. : Portée en justice depuis cinq ans et vous n'en avez pas encore fini. Qu'est-ce qui tire le procès en longueur ?

B.B. : Nous avons plaidé une première fois et avons été débouté en première instance en 2014. Nous avons alors fait appel et, cette fois, nous apportons plus de pièces encore et attendons de voir qu'elle sera l'issue finale, jusqu'où nous pourrions aller.

L.D.B. : Qu'en était-il de l'audience de ce jour ?

B.B. : Mon avocat a fini ses conclusions et les a fournies à la partie adverse qui a une fois de plus demandé une remise afin de se préparer à répliquer à son argumentaire. Nous exigeons que ce soit la dernière remise parce que la partie adverse nous mène en bateau de remise en remise alors que nous avons tout ce qu'il faut pour plaider.

Propos recueillis par
Nioni Masela

LIQUIDATION DE LA BIAC

«La dissolution volontaire» est prévue par la loi congolaise

Brisant leur silence après la décision de la Banque centrale du Congo (BCC) de s'opposer à toute liquidation de la Banque internationale pour l'Afrique au Congo (Biac), les actionnaires sont revenus à la charge en rappelant la substance des articles 56 et 59 de la loi du 2 février 2002 sur les établissements de crédit. Les dispositions légales reconnaissent la dissolution volontaire et renvoie au droit commun, en l'occurrence l'Acte uniforme relatif aux sociétés commerciales et au groupe d'intérêt économique.

Dans un communiqué parvenu à la rédaction le 14 novembre, les actionnaires de la Biac ont rappelé une nouvelle fois que l'administration provisoire installée par la BCC ne concerne que les pouvoirs de gestion. Par ailleurs, ils ont insisté sur la clarté du prescrit de l'article 43 alinéa de la loi du 2 février qui ne prévoit pas une aliénation des droits des actionnaires. Preuve d'une bataille juridique qui s'annonce déjà très vigoureuse, le document a confirmé la transmission auprès de toutes les institutions bancaires de la place du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui retire la signature sociale de tous les membres du comité provisoire avec opposition à toutes les transactions susceptibles d'entamer les actifs de la Biac. En d'autres termes, tout le monde sait à présent que la Biac ne cherche plus de repreneur. Enfin, les actionnaires ont expliqué placer leur démarche dans le cadre d'une solution permettant aux épargnants de récupérer leur argent. Selon eux, cette solution ne peut passer qu'à travers «la dissolution et la liquidation volontaires des biens de la banque». Aussi demandent-ils à la BCC d'agréer le liquidateur pour que la procédure puisse suivre son cours normal.

Laurent Essolomwa

MÉDIAS

FFJ exige une enquête sur l'assassinat du journaliste Marcel Lubala au Kasai central

Pour cette ONG, cette action devra permettre notamment d'élucider les circonstances de ce meurtre.

L'organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), exige, dans un communiqué du 15 novembre, toutes affaires cessantes, une enquête indépendante pour élucider les circonstances de l'assassinat, dans la nuit du même jour, de Marcel Lubala, journaliste à la station provinciale de la Radio télévision nationale congolaise à Mbujimayi au Kasai oriental.

Citant les informations qui lui sont rapportées et confirmées par la famille du journaliste, FFJ a noté que Lubala rentrait de sa rédaction en route vers son domicile lorsqu'il a été braqué par deux personnes non autrement identifiées qui l'ont brutalisé avant de l'abattre sur-le-champ. « Le corps inanimé du journaliste a été levé par des secouristes et acheminé à l'hôpital de Bonzola », a précisé l'ONG, citant son correspondant local qui avait relevé que le mobile de l'assassinat n'avait pas encore été connu. « Trop c'est trop, les auteurs des crimes contre les journalistes ne devront pas continuer à bénéficier de l'impunité. Cela s'apparente à une complicité d'État qui laisse faire. Pour une fois, nous pensons que les auteurs, les vrais auteurs de l'assassinat, puisqu'il y a eu préméditation, doivent être très rapidement rattrapés et sanctionnés », a déclaré l'adjoint chargé d'assistance légale et d'aide judiciaire à FFJ, Me Mutanda.

FFJ dit, en outre, regretter que le journaliste soit assassiné à 13 jours de la célébration internationale de la journée de la fin de l'impunité pour les crimes contre les journalistes. Par ailleurs, l'ONG craint que l'organisation proche des élections générales dans le pays donne lieu à d'autres assassinats de journalistes, eux qui jouent le traditionnel rôle de courroie de transmission entre la population et les décideurs.

Lucien Dianzenza

UNICEF

Plus d'un million d'enfants meurent de la pneumonie et de la diarrhée

Selon un communiqué de l'Unicef, la pneumonie et la diarrhée tuent chaque année plus d'un million quatre cent mille enfants, vivant en majorité dans des pays à revenu faible et intermédiaire.

Maladies pourtant évitables, la pneumonie et la diarrhée constituent des causes majeures de décès des enfants dans le monde. Selon l'Unicef, cette maladie a causé la mort de près d'un million d'enfants en 2015, soit environ un enfant toutes les trente cinq secondes. Près de la moitié des décès d'enfants causés par la pneumonie sont liés à la pollution atmosphérique. Tout comme la pneumonie, la diarrhée peut, dans de nombreux cas chez l'enfant, être liée aux faibles précipitations dues aux changements climatiques. Le manque d'accès à une eau sûre fait peser sur les enfants un plus grand risque de contracter des maladies diarrhéiques et d'altérer leur croissance physique et cognitive.

Pour réduire l'ampleur de ces deux maladies sur la santé des enfants dans le monde, l'Unicef plaide pour l'allocation des fonds supplémentaires à la santé infantile ainsi qu'aux groupes d'enfants particulièrement vulnérables face à la pneumonie et la diarrhée : les plus jeunes et ceux qui vivent dans des pays à revenu faible et intermédiaire.

Fatoumata Ndiaye, directrice générale adjointe de l'Unicef pense que la pollution atmosphérique liée aux changements climatiques affecte la santé et le développement des enfants en entraînant des pneumonies et d'autres infections respiratoires. « Deux milliards d'enfants vivent dans des zones où la pollution de l'air extérieur est supérieure aux recommandations internationales, et beaucoup d'entre eux tombent malades et meurent à cause de cette



La pneumonie demeure l'une des principales causes de décès des enfants

situation», a-t-elle ajouté. Les répercussions de ces maladies sur la mortalité infantile sont disproportionnellement élevées et leur traitement est relativement peu onéreux. «Malgré tout, elles continuent de n'obtenir qu'une fraction des investissements mondiaux en matière de santé, cela n'a pas de sens. C'est pourquoi nous réclamons une augmentation des financements mondiaux pour des interventions de protection, de prévention et de traitement dont nous sommes certains qu'elles permettront de sauver la vie des enfants », a-t-elle renchéri.

A.Nz.

SANTÉ

Le Dr Benjamin Tatete promet la radiofréquence dans le traitement des ulcères veineux

Pour ce médecin spécialiste en chirurgie vasculaire de l'hôpital de Nivelles au Sud de Bruxelles en Belgique, ces nouvelles approches thérapeutiques présentent beaucoup d'avantages mais peu d'inconvénients par rapport à une chirurgie classique.

Intervenant, le 15 novembre, au cours du cinquième congrès international de l'Association des anciens de la faculté de médecine de l'Université de Kinshasa (Afmed-Unikin), tenue du 14 au 16 novembre au Fleuve Congo Hôtel à Kinshasa, le Dr Benjamin Tatete a vulgariser la radiofréquence dans le traitement de l'insuffisance veineuse chronique des membres inférieurs, y compris dans l'ulcère veineux.

Expliquant à la presse le but de son intervention devant la corporation médicale réunie dans la salle de conférence, le spécialiste en chirurgie vasculaire a noté que son exposé avait tourné autour du traitement des ulcères veineux, c'est-à-dire des plaies chroniques que l'on retrouve au niveau des jambes. Quand on dit chroniques, a-t-il expliqué, il s'agit des plaies qui ne

guérissent pas vite. « *Aujourd'hui, quand on se blesse, c'est des petits pansements et quelques jours, il y a une croûte qui se forme et la plaie cicatrise. Mais il arrive pour certains malades des plaies souvent au niveau des membres inférieurs qui restent très longtemps* », a-t-il expliqué, notant que ces plaies qui ne guérissent pas vite s'accompagnent d'autres signes qui font notamment que la peau gonfle et fait couler de temps en temps de l'eau.

Tout ulcère de jambe n'est pas infectieux

Selon le Dr Benjamin Tatete, les premières causes les plus fréquentes des plaies chroniques, que ce soit en Europe ou en Afrique, sont vasculaires. En Afrique, a-t-il dit, on a tendance à traiter d'abord les conséquences de ces affections. On fait, a-t-il expliqué, des pansements, on met des pommades et cela prend du temps, avec risque de surinfection et des conséquences fâcheuses sur le patient.

De l'avis de ce praticien qui a une expérience avérée dans ce domaine, étant donné que la première cause est d'origine vasculaire, il faudra traiter la cause vasculaire. Mais, a-t-il conseillé, il faudra au préalable identifier le problème.



Le Dr Benjamin Tatete Photo Adiac

« *Vous voulez guérir les plaies des ulcères des jambes, identifiez la cause vasculaire, traitez-la et votre plaie va plus facilement guérir* », a-t-il insisté.

Une technique faisable en Europe ou en Afrique

De l'avis du Dr Benjamin Tatete, la radiofréquence est une des nouvelles approches thérapeutiques qui présentent beaucoup d'avantages mais peu d'inconvénients par rapport à une chirurgie classique. À l'en croire, dans cette technique, on se sert d'une machine qui produit

de la chaleur qu'on injecte pour aller brûler la veine de l'intérieur. Mais, pour ne pas commettre des dégâts au niveau des autres organes se trouvant à côté de la veine dont l'artère, les nerfs et le muscle, cette chaleur est standardisée. Le praticien a, par ailleurs, recommandé un apprentissage en vue d'être sûr que l'on est vraiment à l'intérieur de la veine.

Pour le Dr Benjamin Tatete, en effet, ces techniques sont transposables de l'Europe en Afrique. Lui-même a déjà opéré trois malades en RDC, dont une dame qui avait un ulcère de jambe pendant cinq ou six ans et dont l'opération n'avait pris que six semaines, avec des résultats concluants. Jusque-là, a-t-il fait savoir, ce n'est qu'en Afrique du Sud blanche où ces techniques sont déjà développées, étant donné que cela exige une certaine technicité, un certain apprentissage. Mais, a-t-il fait savoir, la RDC a la chance d'avoir des chirurgiens qui maîtrisent cette technique et cela ne coûte pas plus cher que si l'on fait une chirurgie classique.

Tablant sur les avantages de cette technique, le Dr Tatete a noté que

la radiofréquence se fait en ambulatoire (on ne passe pas la nuit à l'hôpital), il n'y a pas beaucoup de plaies à traiter (étant donné que cette technique se fait par pique), ni des douleurs post-opératoires. La récupération est beaucoup plus rapide (le malade peut se lever le jour même de son opération...), le coût est moindre par rapport à la chirurgie classique. « *Peut-être que l'opération au départ peut représenter un investissement mais, en moyen et long termes, cela coûte moins cher que de traiter une plaie pendant six ou dix ans* », a-t-il souligné, notant que cela permet, en une journée et en acte chirurgical d'une trentaine de minutes, de guérir un problème qui aurait traîné pendant longtemps. « *C'est cela la faisabilité de la technique* », a-t-il conclu. Le cinquième congrès international de l'Afmed-Unikin, note-t-on, se tient sur les thèmes « Urgences médico-chirurgicales. Prise en charge et organisation », et « Droits des soignants et des malades ». Après les conférences des 14, 15 et 16 novembre, des ateliers devront se poursuivre du 17 au 18 novembre dans certaines formations médicales de Kinshasa.

Lucien Dianzenza

Célébration de la semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques

Cette semaine est célébrée du 14 au 20 novembre. Elle vise à mieux faire connaître le phénomène mondial de résistance aux antibiotiques et d'encourager le grand public, les personnels de santé et les décideurs à adopter les meilleures pratiques afin d'éviter l'apparition d'une résistance aux antibiotiques.

« Antibiotiques à manipuler avec précaution » est le thème retenu à l'occasion de cette célébration. Ce thème, souligne un communiqué de l'OMS, exprime le message principal selon lequel les antibiotiques sont une ressource précieuse qu'il faut préserver. Ils doivent être utilisés pour traiter les infections bactériennes seulement lorsqu'ils sont prescrits par un professionnel de la santé humaine ou animale dûment autorisé à exercer. Un traitement antibiotique ne doit jamais être partagé ou mis de côté pour plus tard. La résistance aux antibiotiques devient un problème de santé dans bien de pays. La mauvaise prise ou l'automédication serait parmi les causes de ce phénomène qui s'avère dangereux pour la santé. C'est la raison pour laquelle à l'occasion de cette célébration l'OMS encourage tous les États membres, les partenaires dans le domaine de la santé et les étudiants à participer à cette campagne et à mieux faire connaître le phénomène de la résistance aux antibiotiques.

Rappelons qu'en mai 2015, la soixante-huitième assemblée mondiale de la santé a adopté un plan d'action mondial pour combattre le problème grandissant de la résistance aux antibiotiques et aux autres médicaments antimicrobiens.

L'un des principaux objectifs de ce plan est de faire mieux connaître et mieux comprendre la résistance aux antimicrobiens grâce à une action efficace de communication, d'éducation et de formation.

Aline Nzuzi

FESTIVAL DU FILM CORÉEN

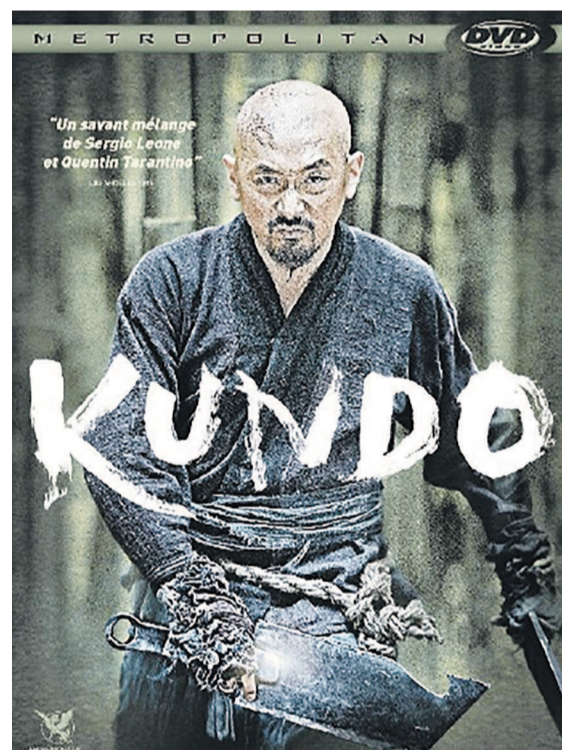
L'Amiral donne le ton ce mercredi soir à la Halle de la Gombe

L'ouverture est prévue à 18h00 sous la Grande Halle de l'Institut français de Kinshasa (IF) avec la projection de cette fresque historique sortie fin juillet 2014 qui a battu tous les records en Corée du Sud. C'est le premier des cinq longs métrages à l'affiche de l'évènement qui se tiendra du 16 au 18 novembre.

L'Amiral, réalisé par Kim Han-min, est présenté comme le film sud-coréen le plus vu de tous les temps avec 17,5 millions de spectateurs au box-office. La soirée du 16 novembre, c'est dans sa version en coréen, sous titré en français, qu'il sera vu à la Halle de la Gombe. Le film de guerre qui traite d'un sujet historique, nous renseigne l'IF renvoie les cinéphiles « à la fin du XVII^e siècle au moment où le Royaume de Joseon est sous la menace d'une invasion japonaise. La dynastie s'en remet à l'Amiral Yi, commandant de la flotte royale, qui n'a plus à sa disposition qu'une douzaine de navires pour défendre le royaume contre une flotte japonaise qui en compte plus de trois cents. La bataille de Myeong-Ryang se prépare ». Quatre films sont programmés les deux autres soirées du Festival du film coréen, à raison de deux la soirée. Savoir aussi qu'il se tiendra par la suite dans la Salle polyvalente de la Halle de la Gombe. Ainsi, celle du jeudi 17 novembre débutera à 17 h00 avec un drame d'Im Kwon-taek qui nous ramène au XIX^e siècle. Dans l'ère de femmes et de peinture, sorti en 2002, il est question de l'histoire de Ohwon Jang Seung-Up, un artiste peintre coréen né en 1843 et disparu en 1897. Il est connu, nous dit-on, « non seulement pour son art qu'il maîtrise à la perfection mais également pour son mode de vie libertin, son excentricité et son amour immodéré de l'alcool ».

Cette seconde soirée du Festival va s'achever avec de la science-fiction. Annoncé pour 19 h 30, The Host est une réalisation de Bong Joon-ho qui date de 2006. Pour cette fois, le récit a pour décor Séoul, de nos jours. « *Sur les bords du fleuve Han, les cinq membres de la famille Park coulent de leur petit snack. Jusqu'au jour où, des profondeurs du fleuve, surgit une créature terrifiante et inconnue qui sème la mort et la désolation. Avant de replonger, elle s'empare de la petite dernière de la famille et l'entraîne avec elle* », indique l'agenda culturel de l'IF.

Encore du Bong Joon-ho Le réalisateur Bong Joon-ho va revenir la troisième et dernière soirée avec une autre fiction intitulée Transperce neige. La première projection du vendredi 18 novembre prévue à 17h 00 porte sur ce film plus récent que les précédents, il date de 2013. Ici, il s'agit plutôt d'une projection dans le futur, plus précisément en 2031 dans une nouvelle ère glaciaire. Le récit se déroule autour des « *derniers survivants qui ont pris place à bord du Snowpiercer, un train gigantesque condamné à tourner autour de la Terre sans jamais s'arrêter. Dans ce microcosme futuriste de métal fendant la glace s'est recréée une hiérarchie des classes contre laquelle une poignée d'hommes entraînés par l'un d'eux tente de lutter, car l'être humain ne changera jamais...* ». La clôture du Festival du film coréen s'opérera avec Kundo. Cette aventure



La pochette du DVD de Kundo

programmée à 19h30 à la suite de la fiction susmentionnée est une réalisation signée Yun Jong-bin. Film de samouraï coréen, avec une ambiance très western, Kundo a pour tableau « *un monde de désolation où les puissants oppriment les faibles et où les riches exploitent les pauvres, la révolte se fait pressante. Mais les mauvaises récoltes amènent les nobles et les fonctionnaires corrompus à outrepasser les limites, obligeant le peuple à s'insurger. Dès lors, ceux qui sont capturés sont exécutés. Les autres fuient dans les montagnes où ils deviennent des hors-la-loi prêts à se battre pour rétablir la justice* ». Tenu pour l'une des pépites du cinéma asiatique, le film vaut assurément le détour tout comme l'ensemble de la programmation.

Nioni Masela

VIE DES PARTIS

Le RDPS fête en différé son 26^e anniversaire

Les festivités se sont déroulées, le 13 novembre, dans la ville océane sous la férule de son président Jean-Marc Thystère Tchicaya accompagné d'autres membres des départements de Pointe-Noire et du Kouilou.



Jean-Marc Thystère Tchicaya entouré des membres de son parti

La journée festive a commencé par une messe d'action de grâces qui a été organisée en mémoire du président fondateur du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS), Jean Pierre Thystère Tchicaya, en l'église Saint-Christophe, suivie du dépôt de la gerbe de fleurs au cimetière de Mboukou situé dans le troisième arrondissement Tié-Tié.

Dans son message, à l'occasion de cette cérémonie, Jean-Marc Thystère Tchicaya a rappelé que la célébration d'un anniversaire n'est pas seulement un moment de réjouissance, c'est aussi le moment de se remémorer le vécu et, à la lumière de cette expérience, de projeter l'avenir. «La célébration de ce 26e anniversaire est une occasion pour les membres de rendre un hommage mérité et appuyé aux pères fondateurs de ce parti. Je vous prie donc d'avoir une pensée pieuse pour Jean-Pierre Thystère Tchicaya, président fondateur ainsi qu'à tous les autres camarades qui ne sont plus de ce monde, qu'ils reposent en paix. Le RDPS a pris activement part à l'avènement de la démocratie au Congo, il a contribué aux côtés d'autres forces vives de la nation éprises de paix à la conso-

ludation de la démocratie et de la paix », a-t-il indiqué.

L'orateur a aussi déploré l'instabilité actuelle du climat de paix dans le département du Pool, avant d'inviter l'ensemble des membres de son parti à mieux se préparer pour les élections législatives en vue. «Aujourd'hui, fort de nos convictions et de nos idéaux, nous condamnons avec vigueur les actes de terreur perpétrés par Frédéric Bintsamou et ses miliciens dans le département du Pool, département dans lequel il y a des militants qui malheureusement ne pourront célébrer cet anniversaire. Les échéances électorales à venir sont une occasion de plus en vue d'affirmer l'existence du RDPS en tant que force politique démocratique incontournable sur l'échiquier politique nationale. Nous devons investir nos villes, nos arrondissements, nos quartiers, nos districts, nos villages, bref nos lieux d'habitation afin d'apporter à nos compatriotes la vision du parti, et les raisons pour lesquelles le RDPS est et restera le bon choix », a-t-il conclu. Notons que le RDPS a été créé à Brazzaville le 19 octobre 1990 par Jean Pierre Thystère Tchicaya.

Séverin Ibara

DISPARITION

Théo Legros a tiré sa révérence

Décédé le 9 novembre des suites de maladie, l'ancien percussionniste des Tambours de Brazza et de la compagnie de danse Yaninga, Théo Legros, dit «Comité», va être inhumé ce 16 novembre à Pointe-Noire.

Quand Théo a intégré le groupe les Tambours de Brazza en 1995, il s'est révélé très vite comme un percussionniste de talent qui a apporté durant trois ans sa touche musicale au groupe créé par Émile Biayenda. Un groupe de percussion qui allie tradition et modernité à travers les tambours, la batterie, la basse, la guitare, le piano et les autres instruments modernes avec un naturel remarquable. Après les événements politico-militaires de 1998, Théo a rejoint Pointe-Noire où il a intégré la compagnie de danse Yaninga un an plus tard. Aux côtés d'Arsène Kissita, le directeur artistique et Georgy Loubelo, le chorégraphe, Théo a joué à merveille sa partition dans les spectacles Mpika, Ntsamina, le E

dans le O... À la dislocation de ce groupe, il est sollicité par la compagnie de danse les Lionceaux comme instructeur et formateur des jeunes percussionnistes qui venaient de rejoindre le groupe.



Théo Legros Crédit photo «Adiac»

Ces dernières années, Théo était de moins en moins présent dans les activités culturelles à cause des contraintes professionnelles puisqu'il exerçait comme chauffeur de bus dans la ville.

Adieu Théo, que le terre te soit légère.

Hervé Brice Mampouya

FONCTION PUBLIQUE

Le recensement des agents a commencé dans la ville océane

Débutée à Brazzaville il y a deux semaines, l'opération de contrôle physique des agents de l'État a été lancée les 14 et 15 novembre dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou par Ange Aimé Bininga, ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, qui a ensuite effectué des descentes dans certaines structures publiques en vue de se rendre compte de l'effectivité et du bon déroulement de l'activité.



Ange Aimé Bininga expliquant les étapes du recensement lors de la descente au lycée Victor-Augagneur

Le lancement a eu lieu au cours des rencontres avec les responsables des administrations publiques à Pointe-Noire dans la salle de la Chambre de commerce en présence d'Alexandre Honoré Paka et de Victor Foudi, respectivement préfet et premier vice-maire de cette ville, ainsi que des membres de la commission économie et finance du Parlement conduits par leur président, le député Maurice Mavoungou, et au siège de la préfecture du Kouilou en présence de son préfet Fidèle Dimou.

L'occasion a permis au ministre d'instruire aux différentes étapes du recensement qui se fait sur place sur le lieu de travail en présence des chefs hiérarchiques, précisant que celui-ci commence par la présentation de la pièce nationale d'identité. Le ministre a attiré l'attention des responsables des administrations publiques sur l'attestation de présence au poste, un des documents exigés, qui ne

doit être délivrée qu'aux agents qui travaillent effectivement et sont présents à leur poste de travail. Les contrevenants seront exposés aux poursuites judiciaires et aux sanctions allant jusqu'à la radiation, a indiqué le ministre insistant sur les contrôles qui seront effectués après réception des dossiers. Répondant aux préoccupations émises lors des échanges à la rencontre de Pointe-Noire, portant notamment sur les dossiers des agents en formation à l'étranger et ceux qui sont en congés (adminis-

tratif, maternité et maladie) ainsi que sur la difficulté d'obtention de la carte nationale d'identité, le ministre a indiqué que les premiers devront fournir leurs documents, y compris l'attestation de mise en stage, à leurs chefs hiérarchiques qui se chargeront de les transmettre aux agents recenseurs. Les autres doivent se présenter au lieu du recensement. Pour les malades qui ne peuvent se déplacer, des équipes seront dépêchées sur leurs lieux d'hospitalisation ou d'internement. Pour ce qui est de la carte d'identité que certains fonctionnaires ne détiennent pas, le ministre a indiqué que, comme cela s'est fait à Brazzaville, un guichet spécial fonctionnaire sera ouvert au centre d'identification en vue de leur délivrer des cartes d'identité en 2 jours.

Après les échanges, le ministre a effectué des descentes dans certaines structures publiques de la place en compagnie du préfet, du premier vice-maire et des députés.

C'est pour se rendre compte du démarrage effectif de l'opération et de son bon déroulement. Il s'agit notamment de l'hôpital général Adolphe-Sicé, de l'hôpital de base de Tié-tié, du lycée Victor-Augagneur et de la Direction générale de la Marine marchande et de leur bureau situé dans l'enceinte du port autonome de la ville.

Sur le terrain, Ange Aimé Bininga a invité les fonctionnaires à s'impliquer dans l'opération afin de permettre à l'État de connaître leur effectif exact, de mieux s'occuper de leur carrière professionnelle et donner à tous la possibilité de bénéficier des avancements. Les députés se sont réjouis de leur invitation à l'activité. «La question de recensement du personnel de l'État date de 1988 et si nous n'avons pas eu jusqu'à présent des résultats satisfaisants, on continue à tisser la toile de Pénélope. Il était de l'intérêt de notre commission, qui accorde les lignes de crédits, de savoir comment effectivement avec cette nouvelle entreprise nous allons apporter l'innovation et justifier les crédits nécessaires à accorder au ministère de la Fonction publique afin que soit mené à bon escient ce recensement», a dit Honoré Sayi, membre de la commission économie et finance du Parlement. Ce dernier s'est montré optimiste quant aux résultats de cette opération, tenant compte du déploiement du ministre lui-même sur le terrain et de leur invitation aux descentes. «Je ne vais pas préjuger de la réussite de l'opération mais nous pensons avoir démarré sur un bon pied», a-t-il conclu. Après Brazzaville, Pointe-Noire et le Kouilou où l'opération durera deux ou trois semaines, le recensement se poursuivra dans les autres départements du pays à partir du 28 novembre. La fin de l'opération sur toute l'étendue du territoire nationale est prévue pour le 15 décembre.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

L'AIDD édifie les élèves sur la prévention de la maladie

À l'occasion de la célébration de ladite journée le 14 novembre, l'Association initiative d'aide au développement (AIDD), en partenariat avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, a fait une communication sur les moyens préventifs du diabète à l'endroit des élèves du lycée Victor-Augagneur.

Édifiant l'ensemble des élèves sur les principales motivations de sa structure pour le diabète, la présidente de l'AIDD Ghislaine Gulaine Rachel Mbanzy-Ondze a expliqué que son association est axée sur l'éducation, la santé et l'environnement. «À l'occasion de cette journée, nous avons choisi les élèves des classes de terminale de ce lycée par ce que ces derniers ont le niveau le plus élevé de l'école et ils seront capables de passer les informations utiles sur le diabète à d'autres élèves des classes inférieures », a-t-elle signifié.

Évoquant, pour sa part, quelques moyens préventifs du diabète, le Dr diabétologue Fériol Malonga a conseillé aux élèves d'avoir une alimentation saine et de pratiquer régulièrement une activité physique en vue de



Tribune officielle de la cérémonie Photo Adiac

mieux prévenir cette maladie. «Autrefois, le diabète atteignait souvent les plus âgées, aujourd'hui il concerne toutes les tranches d'âges et est de nos jours la sixième cause de décès à travers le monde. Cette maladie entraîne souvent de nombreuses complications, notamment l'insuffisance rénale, la cécité, les amputations, la dépression et autres », a-t-il déclaré. Rappelons que cette année, la journée internationale du diabète a été célébrée sur le thème « Les yeux sur le diabète ».

Séverin Ibara

DIABLES ROUGES

Entre Pierre Lechantre et la Fécofoot c'est fini

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a annoncé dans son communiqué publié le 15 novembre la rupture du contrat qui le lie au sélectionneur des Diables rouges Pierre Lechantre.

nations 2017 et à la Coupe du monde 2018. Tous les deux objectifs sont tombés dans l'eau. Les Diables rouges ont manqué la qualification pour la CAN à cause d'une défaite 1-2 contre le Kenya. Ils ont compromis leurs chances



Pierre Lechantre (Adiac)

« À l'issue de la réunion du mardi 15 novembre 2016 à 11 heures 00, la Fécofoot et M. Pierre Lechantre, sélectionneur de l'équipe nationale A, il a été convenu d'une rupture à l'amiable du contrat qui lie les deux parties », indique le communiqué de presse. L'aventure entre Pierre Lechantre et les Diables rouges n'a duré que peu de temps. Sous sa direction, les Diables rouges s'étaient fixé deux objectifs : qualification à la phase finale de la Coupe d'Afrique des

de qualification pour la Coupe du monde pour avoir concédé deux défaites d'affilée respectivement contre l'Égypte 1-2 et contre l'Ouganda 0-1. Pierre Lechantre présente avec un faible bilan à la tête des Diables rouges : trois défaites, deux matches nuls contre la Zambie et une victoire contre la Guinée Bissau, déjà qualifiée à la CAN 1-0. Les Diables rouges ont marqué quatre buts contre sept encaissés.

James Golden Eloué

CHALLENGE HÔTEL RIVIERA

La première édition n'a connu ni vainqueur ni vaincu

En organisant la première édition du tournoi qui a permis de rassembler les anciens volleyeurs, Hôtel Riviera s'est positionné comme un partenaire de la Fédération congolaise de Volleyball dans l'organisation des événements sportifs

La Fédération congolaise de volleyball (Fécovo) rend chaque année un hommage à ses anciens volleyeurs à travers l'organisation du tournoi des vétérans. Celui-ci se tiendra les 16 et 17 décembre prochains. En marge de cette compétition, six vétérans dont

ditionnelles retrouvailles: les mardi et vendredi de chaque semaine, les transformant en challenge, qui porte son nom. Le but étant de raffermir les liens de solidarité entre ces vétérans. « Nous avons commencé depuis vendredi passé au siège d'Ebeba où nous nous retrouvons tous les mardi et vendredi soir. Et, Hôtel Riviera, notre partenaire qui nous accompagne dans nos activités, a pensé qu'on pouvait se retrouver au gymnase pour partager avec nos amis de Kinda Odzo, d'Ebeba et de tous les volleyeurs

eu ni vainqueur ni vaincu puisque la coupe est revenue à l'organisateur, parce que l'objectif n'était pas de gagner. Pour la transmission du relais à la nouvelle génération, les jeunes cadettes se sont affrontées en ouverture du challenge. « Il y a eu dans la politique de développement de la fédération, nous avons eu à lancer nos jeunes cadettes. Il y a six équipes cadettes que nous allons lancer pendant le championnat national. Avec l'autorisation de l'organisateur, ces jeunes ont eu à jouer en ouver-



La coupe est revenue à l'organisateur parce que l'objectif n'était pas de gagner (Adiac)

le colonel Simplicie Euloge Lebi et Rosalie Matondo (ministre de l'Economie forestière) seront nommés. Dans les préparatifs de cette cérémonie, les anciens joueurs ont reçu l'appui de leur partenaire. L'Hôtel Riviera a décidé de mettre la forme à leurs tra-

du Congo », a souligné Christian Tsobgny, le conseiller spécial du président de la Fécovo.

Le Challenge a regroupé quatre équipes notamment: Kinda Odzo 1et 2 puis Ebeba 1et 2. Il s'est disputé en un set gagnant.

Au terme des dix matches, il n'y a

ture ». Hôtel Riviera, partenaire de la Fécovo depuis le dernier tournoi continental, a décidé selon sa direction générale à étendre sa collaboration à d'autres disciplines sportives notamment dans le domaine de l'hébergement.

J.G.E.

VIE DES CLUBS

Hamadi Baba annonce la fin de son mandat à la tête de l'Etoile du Congo

Devant les supporters et sympathisants de l'Etoile du Congo, Hamadi Baba a fait une annonce importante pour son avenir à la tête du club.

Le président général de l'Association sportive Etoile du Congo a lui-même annoncé la fin de son règne puis a fixé, pour le 19 novembre dans les locaux abritant le siège et terrain de handball l'équipe, la tenue de l'assemblée générale électorale du club en vue de désigner son successeur. « Mon mandat est fini. Je vais partir. Nous continuons de lutter avec ceux qui vont venir en vue de redresser l'Etoile du Congo. On va chercher un président qui viendra remplacer Hamadi Baba. Nous allons le soutenir à 100% pour que l'équipe aille de l'avant. Aux supporters, je leur ai dit d'être sages. Ce n'est pas la peine de se déchirer. L'Etoile du Congo c'est une grande famille »,



Hamadi Baba annonçant la fin de son mandat/Adiac

a-t-il dit en termes voilés. Sera-t-il candidat à sa propre succession

ou passera-t-il le témoin ? Difficile de deviner. « Il y a eu trop de bruits autour. Cela veut dire que nous aurons beaucoup de candidats à la présidence. Celui qui sera choisi, nous devons le soutenir. L'Etoile est une et indivisible. Les supporters doivent être unis afin que cessent à jamais les clans. Notre mission est terminée », a-t-il commenté. Hamadi Baba, dont le mandat à la tête de l'Etoile du Congo court jusqu'en janvier 2017, a décidé de l'abréger pour qu'il n'y ait pas de prétextes. Le nouveau président, a-t-il soutenu, doit avoir suffisamment du temps pour recruter les joueurs qu'il estime capables de défendre les couleurs de l'Etoile du Congo lors de la Coupe africaine de la Confédération. « Officiellement mon mandat prend fin en janvier mais comme l'équipe joue la coupe d'Afrique, j'ai décidé d'organiser l'assemblée le plus vite possible

pour permettre à celui qui va arriver de recruter ses joueurs et de mieux préparer la coupe d'Afrique. Mais si on attend janvier, celui qui viendra nous donnera des raisons comme, je n'ai pas eu suffisamment du temps pour préparer mon équipe. Je refuse ces raisons. Je veux que nous allions à l'assemblée. Nous donnerons l'équipe à celui qui veut la prendre », a-t-il soutenu.

Profitant de cette occasion, Hamadi Baba a annoncé une autre bonne nouvelle à la famille vert et or. L'inauguration du siège administratif de l'Etoile du Congo et son terrain de handball se fera dans les brefs délais. Peut-être dans la semaine, si le calendrier du maire de Brazzaville n'est pas chargé. L'Etoile du Congo est aujourd'hui, le seul club au Congo dont le siège répond aux normes. Un exemple à suivre.

J.G.E.